

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

PAGE 02 : FAITS MARQUANTS

PAGE 03 : INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

PAGE 04 - 10 : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

PAGE 11 - 13 : GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE ET GESTION DES RISQUES

PAGE 14 - 24 : COMPTES SOCIAUX



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Le 24 Février 2021 le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la Présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI, a examiné l'évolution de l'activité de la banque et a arrêté les comptes au 31 décembre 2020. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion 18 Mars 2021.

Fortement mobilisé dans la lutte contre la pandémie à travers son implication dans l'élan de solidarité national pour pallier les effets de la Covid-19, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'engage également pour la promotion de la relance économique.

### Partenaire historique du monde rural dans sa globalité, et plus spécifiquement du secteur agricole, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a consolidé son engagement indéfectible envers sa clientèle de prédilection impactée par la baisse pluviométrique

#### Implémentation des programmes « Intelaka » et « Al Moustamir Al Qaraoui »

En application des Hautes Orientations Royales et formalisé dans le cadre de deux conventions signées sous la Présidence Effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, le Crédit Agricole du Maroc a décliné le programme " Al Moustamir Al Qaraoui" en trois offres adaptées à chaque typologie de projet :

- **Intelak Qaraoui** pour les nouvelles TPE non agricoles dans le monde rural ;
- **Intelak Filahi** pour les nouvelles créations de TPE agricoles;
- **Intelak Tajdid Filahi** portant sur la modernisation des TPE agricoles déjà existantes.

Au cours de l'exercice 2020, 2 291 jeunes entrepreneurs du monde rural ont pu bénéficier de l'accompagnement financier du CAM pour un total de 416 millions de dirhams. Les porteurs de projets ont également pu profiter de l'expertise de la banque en termes de conseil et d'accompagnement.

#### Implication du CAM en faveur de l'inclusion financière du monde rural

Signature, au Palais Royal de Rabat devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, d'une convention de partenariat entre le Crédit Agricole du Maroc et Al Barid Bank pour l'inclusion financière des populations rurales.

#### 1,5 milliards de dirhams de crédits supplémentaires pour pallier l'impact de la baisse de la pluviométrie sur les exploitants

- 500 MDH pour la sauvegarde du cheptel ;
- 600 MDH pour le financement des cultures printanières ;
- 400 MDH pour le financement et l'entretien de l'arboriculture;

Le Crédit Agricole du Maroc compte plus de 1,5 millions de comptes dits ruraux dont plus de la moitié bénéficie d'un crédit. Cette enveloppe de financement supplémentaire de 1,5 milliards de dirhams vient s'ajouter aux montants du financement annuel dédié à l'agriculture et au monde rural.

#### Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, partenaire engagé de la nouvelle stratégie « Génération Green 2020-2030 »

- 200 millions d'Euros de financement en accord avec les orientations de la stratégie Etatique pour le développement Agricole

Le Crédit Agricole du Maroc signe une convention de prêt de 200 millions d'Euros avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement des entreprises du secteur de la bio-économie et de l'agriculture.

- Lancement d'un cycle de rencontres, à distance, avec les fédérations interprofessionnelles de l'agriculture

Dans le cadre de son approche participative et de son accompagnement constant aux acteurs de l'écosystème agricole, le GCAM a lancé, en partenariat avec le MAPMDREF et la COMADER, un cycle de rencontres d'échange avec les différentes interprofessions agricoles afin d'adapter au mieux ses offres aux problématiques spécifiques à chaque filière. Il a été convenu de mettre en place un cadre institutionnel impliquant l'ensemble des parties prenantes : MAPMDREF-INTERPROFESSION- CAM-COMADER permettant de déployer des mesures de soutien spécifiques à chaque filière et un dispositif d'accompagnement personnalisé par opérateur au cas par cas.

#### Partenariat avec l'AFD pour le financement de l'agriculture et de l'agro-industrie

Conclusion d'une convention de subvention d'un montant de 16,8 millions de dirhams en faveur des exploitations agricoles et des unités agro-industrielles entre le CAM et l'Agence Française de Développement (AFD).



### Le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'implique dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19

#### Mobilisation financière et technique du Groupe

Dans le cadre de l'élan national de solidarité initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, et afin de lutter contre la pandémie de la Covid-19, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a multiplié les initiatives en vue de soutenir l'économie nationale et la population vulnérable :

- Contribution au Fonds de Gestion de la Pandémie mis en place par l'Etat à hauteur de 200 Millions de Dirhams, soit l'équivalent de 50% du bénéfice annuel social 2019 ;
- Mobilisation des collaborateurs du Groupe, tous grades et fonctions confondus, à travers une contribution individuelle et volontaire ayant totalisé plus de 15 Millions de Dirhams;
- Mobilisation du Groupe CAM pour la solidarité en mettant à disposition ses guichets bancaires pour la collecte de dons en soutien au fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus « Covid-19 » ;
- Déploiement des aides financières de l'Etat auprès des personnes impactées par la crise. Pour cela, le réseau d'agences mobiles du Groupe Crédit Agricole du Maroc composé de 100 agences mobiles, a démontré son efficacité et son agilité pour atteindre les populations rurales les plus enclavées.

#### Renforcement des mesures d'hygiène et limitation des interactions physiques

- Augmentation de l'équipement du siège et du réseau en matériels sanitaires ;
- Désinfection continue des locaux et augmentation du volume horaire des prestations de nettoyage ;
- Autorisation du télétravail à temps plein pour les collaborateurs dont l'activité le permet et maintien du système de rotation pour ceux dont la présence est nécessaire ;
- Systématisation des visioconférences.



### Développement des relais de croissance et innovations digitales

#### Lancement de la filiale de paiement du CAM

« AL FILAHI CASH » obtient l'agrément de Bank Al-Maghrib pour la globalité des services que peut offrir un établissement de paiement.

Pour une clientèle principalement rurale et périurbaine, le dispositif commercial d'Al Filahi Cash couvrira les zones périurbaines et rurales à forte démographie et à faible couverture en points de vente bancaires, ainsi que les périphéries des principales grandes villes du Maroc.

#### Digitalisation : levier stratégique de croissance et d'innovation

- Lancement d'une panoplie de services digitaux (**Hssab-e, Beztam-e, Imtiazat-e**), et déploiement d'un réseau rural important composé de 100 agences mobiles ;
- Lancement de « **FILAHI PAY** », une application mobile s'inscrivant dans la dynamique digitale du GCAM et couvrant tous les services bancaires.



### Renforcement de l'engagement du Crédit Agricole du Maroc pour le soutien de la relance économique

#### Mise en place de produits dédiés pour la préservation du tissu économique

Pour soutenir les entreprises en difficulté et leur permettre de faire face aux versements des salaires et paiements des fournisseurs, le CAM a déployé un dispositif spécifique afin de pouvoir enclencher une relance rapidement après la crise. Après étude des dossiers et sur la base de leur éligibilité, le CAM a mené plusieurs actions :

- Maintien des autorisations de crédit en cours;
- Renouvellement automatique des crédits de fonctionnement;
- Report d'échéances pour les crédits amortissables et des loyers leasing;
- Mise en place de découverts exceptionnels et octroi de crédits à moyen terme.

#### Renforcement de l'engagement du CAM pour le soutien de la relance économique

Dans le cadre du programme de relance de l'Etat, le GCAM poursuit son engagement envers le tissu économique en général et le monde rural et agricole en particulier en lançant deux produits de garantie visant essentiellement à soulager la trésorerie des entreprises :

- **CAM Relance ;**
- **CAM Relance TPE.**



### Diversification des sources de financement et renforcement des fonds propres de la banque

#### 560 millions de dirhams de ligne de financement

Signature d'une ligne de crédit de 560 millions de dirhams (50 millions d'Euros) entre le CAM et l'Agence Française de Développement (AFD).

#### 20 millions de dollars pour la stimulation des échanges internationaux

Signature d'une convention de prêt de 20 millions de dollars avec la BERD pour le financement en devises des transactions commerciales d'exportation et d'importation.

#### 200 millions de dirhams d'emprunt obligataire

Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption des pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 200 millions de dirhams.



### Crédits Distribués (En Milliards MAD)



### Epargne collectée (En Milliards MAD)



### UNE STRATÉGIE COMMERCIALE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE

Grâce à la mobilisation de ses collaborateurs et à l'adaptation de son offre aux spécificités du contexte pandémique et de sécheresse ayant marqué l'exercice 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a porté l'encours des crédits distribués à 92 milliards de dirhams contre 88 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, soit une progression de 5%.

La performance réalisée est principalement due à l'évolution des crédits de trésorerie suite au financement des nouveaux produits « Relance » et « Damane Oxygène » destinés aussi bien au monde rural qu'au milieu urbain, pour soulager la trésorerie des entreprises et leur permettre de redémarrer ou poursuivre leurs activités.

Par ailleurs, l'épargne mobilisée par le Groupe au terme de l'exercice 2020 s'est élevée à 93 milliards de dirhams contre 88 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2019, marquant ainsi une hausse de 5%. La dynamique de collecte adoptée s'est principalement axée sur les comptes à vue créditeurs de 8% (+3,1 milliards de dirhams).

### Produit Net Bancaire Consolidé (En Milliards MAD)



### Produit Net Bancaire Social (En Milliards MAD)



### UN PRODUIT NET BANCAIRE RÉSILIENT

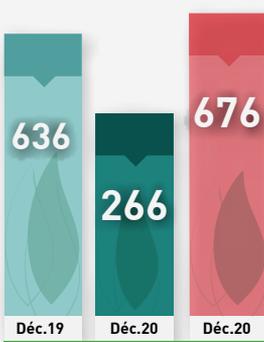
A fin décembre 2020, le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc reste relativement stable par rapport à l'exercice précédent et s'affiche à 4,08 milliards de dirhams.

Le Produit Net Bancaire Social ressort, quant à lui, à 4 milliards de dirhams, marquant une progression de 4% par rapport à fin décembre 2019 où il s'affichait à 3,8 milliards de dirhams.

Cette progression est essentiellement liée à la bonne tenue des marges d'intérêts, sur commissions et des activités de marché.

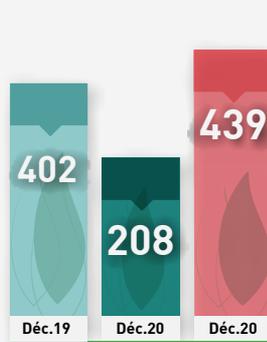
### Résultat Net Part du Groupe (En Millions MAD)

+6% hors impact Covid-19



### Résultat Net Social (En Millions MAD)

+9% hors impact Covid-19



### CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE POSITIVE MALGRÉ L'IMPACT DE LA CRISE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture l'exercice 2020 avec un Résultat Net Consolidé de 205 millions de dirhams et un Résultat Net Part du Groupe de 266 millions de dirhams.

Hors impact de la contribution de la banque au fonds de soutien de la Covid-19 pour la gestion de la pandémie et le provisionnement supplémentaire au titre du « Forward Looking » en anticipation des risques futurs liés à la conjoncture économique actuelle, le Résultat Net Consolidé (630 millions de dirhams) et le Résultat Net Part du Groupe (676 millions de dirhams) affichent des progressions respectives de 2% et 6%.

Par ailleurs, le Résultat Net Social ressort à 208 millions de dirhams, correspondant à un solde de 439 millions de dirhams (+9%) hors impact de la crise de la Covid-19.

### Fonds Propres Consolidés (En Milliards MAD)



### RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIÈRE ET DE LA COUVERTURE DES RISQUES

Au terme de l'exercice 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a hissé l'encours de ses Fonds Propres Consolidés à 13 milliards de dirhams, soit une hausse de 3% comparativement à fin décembre 2019.

Par ailleurs, le Groupe a constaté des provisions au niveau des comptes consolidés, au titre du « Forward Looking », en anticipation des risques futurs liés à l'impact de la Covid-19. Ainsi, le Coût du Risque Consolidé ressort à 1,6 milliards de dirhams à fin 2020, en augmentation de 73% comparativement à fin 2019.

Au niveau des comptes sociaux, la Banque renforce les Provisions pour Risques Généraux de 355 millions de dirhams, en les portant à 1,3 milliards de dirhams, soit 1,6% de l'encours sain des crédits à la clientèle.

## 1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB).

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

### 1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

### 1.2 RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 CONSOLIDATION

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Agricole du Maroc et ceux de toutes les entités sur lesquelles il dispose d'un pouvoir de contrôle.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

#### Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun ; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un Co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité

#### Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100%	100%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
CAM LEASING	Leasing	100%	100%	IG
AL FILAHI CASH	Société de paiement	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%		IG
M S IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%		IG
AMIFA	Micro finance	40%	40%	MEE

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

### 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ;
  - Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.
- Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

#### Les options retenues

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée ;
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

#### Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

### 2.3 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital. La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

#### Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le Groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti ;
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

### 2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

#### Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

### 2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

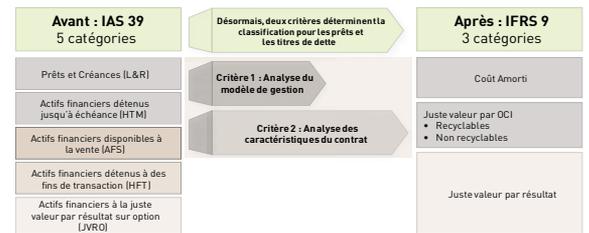
La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

#### 2.5.1 Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments. Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

#### Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



### 2.5.2 Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

#### 2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

#### Modèle de gestion

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente ».

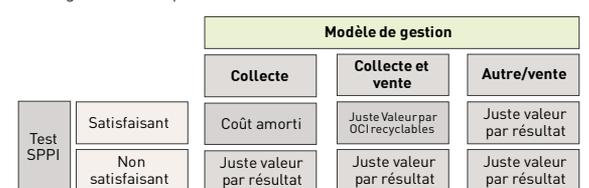
#### Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

#### Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :



#### 2.5.2.2 Instruments de capitaux propres

##### Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable. Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

#### Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :



#### 2.5.2.3 Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

### 2.5.3 Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9.

Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

### 2.5.4 Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

- **Passif financier au coût amorti** : Il s'agit du classement par défaut ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat par nature** : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable** : À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :
  - Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
  - Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
  - Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

## 2.5.5 Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des instruments financiers pour le risque de crédit fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL »). Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat.

Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers sont classés en 3 catégories (« Buckets ») en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'octroi de crédit :

- Bucket 1 :** • Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'octroi - ECL à 1 an ;
- Bucket 2 :** • Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement - ECL à maturité ;
- Bucket 3 :** • Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39)- ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut ;
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

Les pertes attendues sont calculées pour chaque exposition et c'est le produit des 3 paramètres : PD, LGD et EAD.

La définition du défaut retenue est alignée sur les critères définis par Bank Al-Maghrib dans les textes réglementaires.

L'évaluation des pertes attendues pour les titres s'effectue selon les principes suivants :

### Lors de l'acquisition des titres

- ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur - Bucket 1.

### Lors des évaluations ultérieures

- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité - Bucket 1 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en « sain », devient « dégradé » - Bucket 2 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit est « dégradé » et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine - Bucket 2 ;
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut - Bucket 3.

Pour les prêts et les créances, l'évaluation des pertes attendues est calculée à chaque date d'arrêté qui conduit à classer les opérations par classe de risque (buckets) selon les principes suivants :

- Les créances saines sans aucun impayé sont classées en Bucket 1 ;
- Les créances ayant au moins 1 impayé de moins de 90 jours sont classées en Bucket 2 ;
- Les créances avec un impayé non régularisé au bout de 90 jours sont classées en Bucket 3.

## 2.5.6 Forward looking

La norme IFRS 9 recommande une approche prospective de calcul des dépréciations pour faire face au risque de contrepartie. Elle impose l'estimation des dépréciations en prenant en compte les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) reflétant la réalité du cycle économique.

Dans le contexte actuel, au regard des mutations profondes des cycles économiques et les effets attendus de la pandémie, Les impacts macro-économiques de cette crise ont des effets considérables sur les modèles de notation et modèles de dépréciation.

Partant d'un certain nombre de simulations et de scénarii, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a adopté une approche prudentielle permettant d'anticiper et estimer les impacts économiques de la crise liée à la COVID-19 sur les différents secteurs.

Un ajustement des modèles est prévu en fonction de l'évolution de la crise de manière à tenir compte de toute nouvelle information disponible et sera examiné à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

## 2.6 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

### Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

### Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché

### Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont

pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

## 2.7 PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

### Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 31 décembre 2020, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

## 2.8 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- **Les avantages à court terme** désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- **Les avantages à long terme** sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.

• **Les indemnités de fin de contrat de travail** sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

• **Les avantages postérieurs à l'emploi**, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

**Les régimes à cotisations définies** désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

**Les régimes à prestations définies** désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19.

L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes.

### Hypothèses Démographiques

- Mortalité ;
- Rotation du personnel (Turn Over).

### Hypothèses Financières

- **Taux d'augmentation des salaires** : Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.
- **Taux d'actualisation** : Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêté comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.
- **Taux de chargement sociaux**

## 2.9 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

**IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX**  
L'IFRIC 23, applicable à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- Totalement rétrospective : selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- Partiellement rétrospective avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans traitement de

l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

## 2.10 ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

À la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

### Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

## 2.11 CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2016, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation sera amorti linéairement sur la durée du contrat et la dette locative subira un amortissement dégressif.

Du point de vue du bailleur, l'incidence de la nouvelle norme sur les comptes restera limitée, vu que l'essentiel des dispositions normatives est resté inchangé par rapport à l'IAS 17.

### Les options retenues

#### Modalités de transition

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe CAM a adopté l'approche rétrospective modifiée, qui consiste à valoriser le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restant à verser, actualisée au taux marginal d'endettement.

La première application de la norme n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres du Groupe.

#### Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

#### Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement ;
  - Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation.
- La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :
- Bail commercial : 9 ans ;
  - Bail à usage d'habitation : 3 ans ;
  - Occupation temporaire du domaine public : 20 ans ;
  - Véhicules en LLD : durée du contrat de location.

## 2.12 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

### Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en dation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux-ci sont détenus pour leur quasi-totalité depuis plus d'un an.

## 2.13 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### Les options retenues

Le Groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

## 2.14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
  - Norme IAS 11 : Contrats de construction.
- Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.
- L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

### BILAN

en milliers de dh

ACTIF IFRS	Note	31/12/20	31/12/19
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP</b>		<b>8 589 438</b>	<b>2 003 078</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		<b>5 045 664</b>	<b>9 467 199</b>
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	4 272 497	9 318 699
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	773 167	148 500
<b>Instruments dérivés de couverture</b>			
<b>Actifs financiers à la JV par capitaux propres</b>		<b>3 779 982</b>	<b>3 700 283</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	3 451 777	3 405 454
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	328 205	294 829
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>5.7</b>	<b>3 316 717</b>	<b>2 985 478</b>
<b>Prêts et créances sur les EC au coût amorti</b>	<b>5.4</b>	<b>1 062 915</b>	<b>2 425 043</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti</b>	<b>5.5</b>	<b>89 683 756</b>	<b>83 946 909</b>
<b>Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux</b>			
<b>Placements des activités d'assurance</b>			
<b>Actifs d'impôt exigible</b>	<b>5.8</b>	<b>72 003</b>	<b>41 251</b>
<b>Actifs d'impôt différé</b>	<b>5.8</b>	<b>361 344</b>	<b>217 503</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>5.9</b>	<b>1 806 072</b>	<b>1 671 619</b>
<b>Actifs non courants destinés à être cédés</b>			
<b>Participation dans les entreprises mises en équivalence</b>			
<b>Immeubles de placement</b>	<b>5.11</b>	<b>2 293 212</b>	<b>1 827 004</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5.11</b>	<b>7 556 723</b>	<b>7 295 166</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5.11</b>	<b>142 968</b>	<b>125 382</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>5.12</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>124 017 702</b>	<b>116 012 823</b>

en milliers de dh

PASSIF IFRS	Note	31/12/20	31/12/19
<b>Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux</b>			
<b>Passifs financiers à la JV par résultat</b>		<b>14 015</b>	<b>23 263</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	14 015	23 263
Passifs financiers à la JV par résultat sur option			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>			
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>5.4</b>	<b>15 080 849</b>	<b>12 808 935</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>5.5</b>	<b>83 981 748</b>	<b>79 109 012</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>5.6</b>	<b>7 540 681</b>	<b>7 492 364</b>
<b>Passifs d'impôt exigible</b>	<b>5.8</b>	<b>100 985</b>	<b>86 303</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>	<b>5.8</b>	<b>1 000 781</b>	<b>1 016 486</b>
<b>Compte de régularisation et autres passifs</b>	<b>5.9</b>	<b>2 774 115</b>	<b>2 349 022</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>5.14</b>	<b>355 288</b>	<b>338 732</b>
<b>Subventions et Fonds assimilés</b>		<b>7 169</b>	<b>12 174</b>
<b>Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>5.6</b>	<b>4 582 821</b>	<b>4 382 358</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>8 579 250</b>	<b>8 394 174</b>
<b>Capital et réserves liées</b>		<b>5 653 042</b>	<b>5 653 042</b>
<b>Réserves consolidées</b>		<b>2 721 285</b>	<b>2 102 152</b>
Réserves consolidées - Part du groupe		2 431 834	1 794 331
Réserves consolidées - Part des minoritaires		289 451	307 821
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>238</b>	<b>19 482</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>204 684</b>	<b>619 498</b>
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		265 859	635 678
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		-61 175	-16 180
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>124 017 702</b>	<b>116 012 823</b>

### COMPTE DE RÉSULTAT IFRS

en milliers de dh

	Note	31/12/20	31/12/19
<b>Intérêts, rémunérations et produits assimilés</b>		<b>4 929 976</b>	<b>4 831 529</b>
<b>Intérêts, rémunérations et charges assimilés</b>		<b>-1 871 284</b>	<b>-1 759 777</b>
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>2.1</b>	<b>3 058 692</b>	<b>3 071 752</b>
Commissions (produits)		519 476	529 691
Commissions (charges)		-25 178	-19 616
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2.2</b>	<b>494 298</b>	<b>510 075</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat</b>	<b>2.3</b>	<b>741 291</b>	<b>567 910</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		634 704	509 703
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		106 587	58 207
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres</b>	<b>2.3</b>	<b>-17 709</b>	<b>36 813</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-21 162	36 870
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		3 453	-57
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente</b>			
<b>Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>			
<b>Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR</b>			
<b>Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR</b>			
<b>Produits nets des activités d'assurance</b>			
<b>Produits des autres activités</b>	<b>2.5</b>	<b>29 955</b>	<b>104 986</b>
<b>Charges des autres activités</b>	<b>2.5</b>	<b>-226 229</b>	<b>-218 287</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>4 080 298</b>	<b>4 073 249</b>
Charges générales d'exploitation	2.9	-1 981 033	-1 950 814
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-352 305	-407 995
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 746 959</b>	<b>1 714 440</b>
Coût du risque de crédit	2.6	-1 612 319	-930 774
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>134 640</b>	<b>783 666</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		-2 380	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-8 078	68 895
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>124 181</b>	<b>852 561</b>
Impôts sur les bénéfices		80 503	-233 063
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>204 684</b>	<b>619 498</b>
Résultats minoritaires		-61 175	-16 180
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>265 859</b>	<b>635 678</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAMS)</b>		<b>6,29</b>	<b>15,04</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAMS)</b>		<b>6,29</b>	<b>15,04</b>

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>124 181</b>	<b>852 561</b>
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	352 305	407 995
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 163 810	196 230
+/- dotations nettes aux provisions	156 326	110 039
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 380	
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-295 524	-175 389
+/- perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- autres mouvements	-8 175	-4 448
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>1 371 122</b>	<b>534 427</b>
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 684 408	-1 188 660
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 002 476	-2 585 745
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 061 468	1 531 849
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-117 092	1 269 535
Impôts	-79 918	-69 920
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>5 546 390</b>	<b>-1 042 941</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>7 041 694</b>	<b>344 047</b>
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-49 589	-49 701
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-246 765	-761 044
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>-296 354</b>	<b>-810 745</b>
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 400	-1 600
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-156 580	-1 628 605
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-158 980</b>	<b>-1 630 205</b>
<b>Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie</b>		
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>6 586 360</b>	<b>-2 096 903</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>2 003 078</b>	<b>4 099 972</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	2 003 078	4 099 972
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>8 589 438</b>	<b>2 003 070</b>
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	8 589 438	2 003 070
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>6 586 360</b>	<b>-2 096 902</b>

### ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Résultat net</b>	<b>204 684</b>	<b>619 498</b>
<b>Éléments recyclables en résultat net:</b>	<b>14 687</b>	<b>21 683</b>
<b>Écarts de conversion</b>		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 312	34 417
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés	-8 625	-12 734
<b>Éléments non recyclables en résultat net:</b>	<b>-14 449</b>	<b>-2 201</b>
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-56 540	-42 712
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	33 744	39 217
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-88	
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	8 435	1 294
<b>Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>238</b>	<b>19 482</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>204 922</b>	<b>638 980</b>
Part du groupe	266 097	655 160
Part des minoritaires	-61 175	-16 180

### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>2 430 008</b>	<b>21 683</b>	<b>-2 201</b>	<b>8 102 532</b>	<b>291 642</b>	<b>8 394 174</b>
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)									
Autres									
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice - 2020.</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>2 430 008</b>	<b>21 683</b>	<b>-2 201</b>	<b>8 102 532</b>	<b>291 642</b>	<b>8 394 174</b>
Changement de méthodes - Décembre 2020									
Autres				-1 149			-1 149	658	-491
<b>Capitaux propres clôture corrigés</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>2 428 859</b>	<b>21 683</b>	<b>-2 201</b>	<b>8 101 383</b>	<b>292 300</b>	<b>8 393 683</b>
Variation de capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes								-2 400	-2 400
Autres									
Résultat de l'exercice				265 859			265 859	-61 175	204 684
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				2 976			2 976	-450	2 526
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					-6 997	-3 448	-10 444		-10 444
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies						-8 712	-8 712		-8 712
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)						-87	-87		-87
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				2 976	-6 997	-12 247	-16 268	-450	-16 717
Variation de périmètre									
Autres mouvements - Décembre 2020									
<b>CAPITAUX PROPRES CLOTURE</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>2 697 693</b>	<b>14 686</b>	<b>-14 448</b>	<b>8 350 974</b>	<b>228 277</b>	<b>8 579 250</b>

### 5.4 - OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>		
Comptes à vue	1 059 389	1 333 968
Prêts	3 526	215 880
Opérations de pension		875 195
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>1 062 915</b>	<b>2 425 043</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>1 062 915</b>	<b>2 425 043</b>
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	157 671	255 062
Emprunts	7 147 700	5 951 644
Opérations de pension	7 775 478	6 602 229
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>15 080 849</b>	<b>12 808 935</b>

### 5.5 - PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>		
Comptes ordinaires débiteurs	14 697 991	15 789 118
Prêts consentis à la clientèle	80 449 318	72 453 323
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>95 147 309</b>	<b>88 242 441</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 463 553	-4 295 532
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>89 683 756</b>	<b>83 946 909</b>
<b>DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	43 985 366	40 710 190
Comptes à terme	22 818 127	22 629 377
Comptes d'épargne	13 411 255	13 118 783
Autres dettes envers la clientèle	3 435 211	2 275 550
Intérêts courus à payer	331 789	375 112
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>83 981 748</b>	<b>79 109 012</b>

	31/12/20	31/12/19
<b>VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE</b>		
Secteur public	5 838 124	10 224 587
Entreprises financières	11 336 133	13 142 862
Entreprises non financières	14 353 362	12 294 168
Autre clientèle	52 454 129	43 447 395
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>83 981 748</b>	<b>79 109 012</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>83 981 748</b>	<b>79 109 012</b>

	31/12/20	31/12/19
<b>VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>		
Maroc	83 981 748	79 109 012
CIB		
Afrique		
Europe		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>83 981 748</b>	<b>79 109 012</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>83 981 748</b>	<b>79 109 012</b>

### 5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/20		31/12/19		en milliers de dh	
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 520 464</b>	<b>-1 963 741</b>	<b>7 556 723</b>	<b>9 135 280</b>	<b>-1 840 114</b>	<b>7 295 166</b>
Terrains et constructions	2 872 810	-293 513	2 579 297	1 829 599	-370 819	1 458 780
Equipement, mobilier, installations	994 918	-856 760	138 158	957 116	-808 967	148 149
Biens mobiliers donnés en location	394 660	-44 184	350 476	39 827	-1 800	38 027
Autres immobilisations	4 794 571	-769 284	4 025 287	5 632 726	-549 617	5 083 109
Droits d'utilisation des contrats de location	661 824	-198 319	463 505	676 012	-108 911	567 101
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>624 318</b>	<b>-481 350</b>	<b>142 968</b>	<b>566 847</b>	<b>-441 465</b>	<b>125 382</b>
Logiciels informatiques acquis	5 121	-4 024	1 097	7 068	-6 127	941
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	619 197	-477 326	141 871	559 779	-435 338	124 441
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENTS</b>	<b>2 430 789</b>	<b>-137 577</b>	<b>2 293 212</b>	<b>1 919 478</b>	<b>-92 474</b>	<b>1 827 004</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 575 571</b>	<b>-2 582 668</b>	<b>9 992 903</b>	<b>11 621 605</b>	<b>-2 374 053</b>	<b>9 247 552</b>

### 5.12 ÉCARTS D'ACQUISITION

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en début de période</b>		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période</b>		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PERIODE</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>

### 5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN DEBUT DE PERIODE</b>	<b>338 732</b>	<b>333 316</b>
Dotations aux provisions	143 111	294 954
Reprises de provisions	-37 696	-211 983
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-88 859	-77 555
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>355 288</b>	<b>338 732</b>

### 5.6 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>7 540 681</b>	<b>7 492 364</b>
Titres de créances négociables	7 540 681	7 492 364
Emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4 582 821</b>	<b>4 382 358</b>
Emprunts subordonnés	4 582 821	4 382 358
<b>Titres subordonnés</b>		
A durée déterminée		
A durée indéterminée		
<b>TOTAL</b>	<b>12 123 502</b>	<b>11 874 722</b>

### 5.7 TITRES AU COÛT AMORTI

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>3 316 717</b>	<b>2 985 478</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	3 316 717	2 985 478
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
<b>TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI BRUT</b>	<b>3 316 717</b>	<b>2 985 478</b>
Dépréciation		
<b>TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI NET</b>	<b>3 316 717</b>	<b>2 985 478</b>

### 5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	en milliers de dh	
	31/12/20	30/06/2019
Impôts courants	72 003	41 251
Impôts différés	361 344	217 503
<b>ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>433 347</b>	<b>258 754</b>
Impôts courants	100 985	86 303
Impôts différés	1 000 781	1 016 486
<b>PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>1 101 766</b>	<b>1 102 789</b>

### 5.9 COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	2 706	4 746
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1 803 366	1 666 873
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>1 806 072</b>	<b>1 671 619</b>
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	159 627	185 540
Charges à payer et produits constatés d'avance	501 923	260 773
Autres créditeurs et passifs divers	1 634 312	1 328 100
Dettes locatives	478 253	574 609
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>2 774 115</b>	<b>2 349 022</b>

### 5.15 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 625 844	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	2 646 653	773 167
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>4 272 497</b>	<b>773 167</b>

### 5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Actifs financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>3 779 982</b>	<b>3 700 283</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3 451 777	3 405 454
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	328 205	294 829
<b>Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables</b>	<b>3 451 777</b>	<b>3 405 454</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	3 449 067	3 027 239
Autres titres de créance négociables	-	-
Obligations	2 710	378 215
<b>Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables</b>	<b>328 205</b>	<b>294 829</b>
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Titres de participation non consolidés	328 205	294 829

### 5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	14 015	23 263
Passifs financiers à la JV par résultat sur option	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>14 015</b>	<b>23 263</b>

### 5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

en milliers de dh

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
<b>Portefeuille Créances sur la Clientèle :</b>			
Encours Bilan au 2019.Décembre	77 158 525	3 924 849	7 159 067
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre	15 865 928	-	-
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-583 929	-853 816	-2 857 788
Encours Bilan au 2020.Décembre	81 753 608	5 376 622	8 017 080
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre	11 805 907	-	-
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-640 809	-750 299	-4 072 445
<b>Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :</b>			
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 425 043	-	-
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre	-	-	-
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-	-	-
Encours Bilan au 2020.Décembre	1 062 915	-	-
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre	-	-	-
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-	-	-
<b>Portefeuille Titres en JV/OCI :</b>			
Encours Bilan au 2019.Décembre	3 405 888	-	-
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre	-	-	-
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-434	-	-
Encours Bilan au 2020.Décembre	3 451 781	-	-
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre	-	-	-
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-4	-	-
<b>Titres au coût amorti :</b>			
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 985 478	-	-
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre	-	-	-
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-	-	-
Encours Bilan au 2020.Décembre	3 316 717	-	-
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre	-	-	-
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-	-	-

### 5.21 CONTRATS DE LOCATION (PRENEUR)

VARIATION DU DROIT D'UTILISATION	31/12/19	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/20
<b>Immobilier</b>					
Valeur brut	635 280	5 018	-24 577	5 311	621 032
Amortissements et dépréciations	-96 175	-99 153	22 507	-4 834	-177 655
Total Immobilier	539 105	-94 135	-2 070	477	443 377
<b>Mobilier</b>					
Valeur brut	40 733	4 830	-4 759	-11	40 792
Amortissements et dépréciations	-12 737	-12 645	4 714	1	-20 666
Total Mobilier	27 996	-7 815	-45	-9	20 126
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>567 101</b>	<b>-101 950</b>	<b>-2 115</b>	<b>467</b>	<b>463 504</b>
<b>VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE</b>					
Dette locative	575 338	6 813	-105 236	1 339	478 253

### 2.1 MARGE D'INTÉRÊTS

en milliers de dh

	31/12/20			31/12/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>4 710 542</b>	<b>-1 135 200</b>	<b>3 575 342</b>	<b>4 696 422</b>	<b>-1 122 239</b>	<b>3 574 183</b>
Comptes et prêts/emprunts	4 655 682	-1 080 820	3 574 862	4 696 422	-1 122 239	3 574 183
Opérations de pensions	-131	-10 527	-10 658	-	-	-
Opérations de location financement	54 991	-43 853	11 138	-	-	-
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>4 728</b>	<b>-477 852</b>	<b>-473 124</b>	<b>20 539</b>	<b>-422 945</b>	<b>-402 406</b>
Comptes et prêts sur emprunts	769	-324 458	-323 689	-3 267	-147 401	-150 668
Opérations de pensions	3 959	-153 394	-149 435	23 806	-275 544	-251 738
<b>Emprunts émis par le groupe</b>		<b>-211 597</b>	<b>-211 597</b>		<b>-197 121</b>	<b>-197 121</b>
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>2 216</b>		<b>2 216</b>			<b>4 281</b>
Titres à revenus fixes	2 216	-	2 216	4 281	-	4 281
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
Actifs disponibles à la vente	103 205	-22 205	81 000	42 606	-	42 606
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	109 285	-7 586	101 699	67 681	-	67 681
Charges d'intérêts sur dettes locatives	-	-16 844	-16 844	-	-17 472	-17 472
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES</b>	<b>4 929 976</b>	<b>-1 871 284</b>	<b>3 058 692</b>	<b>4 831 529</b>	<b>-1 759 777</b>	<b>3 071 752</b>

### 2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	31/12/20			31/12/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>474 786</b>	<b>-25 178</b>	<b>449 608</b>	<b>468 576</b>	<b>-19 616</b>	<b>448 960</b>
Avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Avec la clientèle	472 686	-25 178	447 508	466 932	-19 616	447 316
Sur titres De change	2 100	-	2 100	1 644	-	1 644
Sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>44 690</b>		<b>44 690</b>	<b>61 115</b>		<b>61 115</b>
Produits de gestion d'opcm	-	-	-	-	-	-
Produits sur moyens de paiement	44 690	-	44 690	61 115	-	61 115
Assurance	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>519 476</b>	<b>-25 178</b>	<b>494 298</b>	<b>529 691</b>	<b>-19 616</b>	<b>510 075</b>

### 2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat</b>	<b>741 291</b>	<b>567 910</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	634 704	509 703
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	106 587	58 207
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres</b>	<b>-17 709</b>	<b>36 813</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-21 162	36 870
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	3 453	-57

### 5.19 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/20		
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Bons du Trésor	3 449 067	25 542	-2 295
Obligations	2 710	65	-
Autres titres de créance négociables	-	-	-
<b>Total des Instruments de dette Comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (JVOCI R)</b>	<b>3 451 777</b>	<b>25 607</b>	<b>-2 295</b>
Impôt	-	-9 475	849
<b>Gains et pertes Comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>3 451 777</b>	<b>16 132</b>	<b>-1 446</b>
Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Titres de participation non consolidés	328 205	44 189	-10 444
<b>TOTAL INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES</b>	<b>328 205</b>	<b>44 189</b>	<b>-10 444</b>
Impôt	-	-16 350	3 864
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES</b>	<b>328 205</b>	<b>27 839</b>	<b>-6 580</b>

### 2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	31/12/20			31/12/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance	29 955	-226 229	-196 274	104 986	-218 287	-113 301
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	-	-	-	-	-	-
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	29 955	-226 229	-196 274	104 986	-218 287	-113 301
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>29 955</b>	<b>-226 229</b>	<b>-196 274</b>	<b>104 986</b>	<b>-218 287</b>	<b>-113 301</b>

## 2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)</b>	<b>46 637</b>	<b>11 683</b>
<b>Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois</b>	<b>-56 880</b>	<b>-88 498</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-56 880	-88 498
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
<b>Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité</b>	<b>103 517</b>	<b>100 181</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	103 517	100 181
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
<b>Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>-1 182 767</b>	<b>-218 752</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-1 182 767	-218 752
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	-132 506	-100 937
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-1 268 636</b>	<b>-308 006</b>
<b>Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables</b>		
<b>Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti</b>		
<b>Pertes sur prêts et créances irrécouvrables</b>	<b>-388 867</b>	<b>-659 535</b>
<b>Récupérations sur prêts et créances</b>	<b>45 184</b>	<b>36 767</b>
Comptabilisés au coût amorti	45 184	36 767
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
<b>Décote sur les produits restructurés</b>		
<b>Pertes sur engagement par signature</b>		
<b>Autres pertes</b>		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-1 612 319</b>	<b>-930 774</b>

## 2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>159 563</b>	<b>175 388</b>
Plus value de cession	159 563	175 388
Moins value de cession		-327
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>		
Plus value de cession		
Moins value de cession		
<b>Autres</b>	<b>-167 641</b>	<b>-106 493</b>
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>-8 078</b>	<b>68 895</b>

## 2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
Impôts courants	72 003	41 251
Impôts différés	361 344	217 503
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>433 347</b>	<b>258 754</b>
Impôts courants	100 985	86 303
Impôts différés	1 000 781	1 016 486
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>1 101 766</b>	<b>1 102 789</b>

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>CHARGES NETTES DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
Charge d'impôts courants	-79 918	-69 920
Charge nette d'impôts	160 421	-163 143
<b>TOTAL</b>	<b>80 503</b>	<b>-233 063</b>

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
Résultat net	204 684	619 498
Charge d'impôt sur les bénéfices	80 503	-233 063
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>-39%</b>	<b>38%</b>

### 2.8.4 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-76%	1%
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>-39%</b>	<b>38%</b>

## 2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Charges de personnel</b>	<b>-1 205 728</b>	<b>-1 199 399</b>
Impôts et taxes	-40 118	-37 751
Charges externes	-695 952	-656 449
Autres charges d'exploitation	-162 160	-183 035
Annulation Charges relatives aux contrats de location	122 925	125 820
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 981 033</b>	<b>-1 950 814</b>

## 2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-240 586</b>	<b>-292 139</b>
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-111 719	-115 856
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>-352 305</b>	<b>-407 995</b>

## 2.11 DÉTAIL DES CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Charges d'intérêts sur les dettes locatives</b>	<b>-16 844</b>	<b>-17 472</b>
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-111 719	-115 856

## 3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa
- Sociétés de financement Spécialisés : ce domaine regroupe la société de leasing (CAM LEASING) et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi et l'association Ismailia pour le micro-crédit
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de bourse MSIN et MAROGEST
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK
- Autres : Au 31 Décembre 2020, ce domaine comprend les filiale GCAM DOC et AFC

## 3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

### 3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Marge d'intérêts	2 886 346	1 054	53 918	57 884	1 105	58 391	-6	3 058 692
Marge sur commissions	479 864	-	1 550	480	28 014	-15 441	-169	494 298
Produit net bancaire	3 879 562	1 054	55 357	59 764	32 318	52 418	-175	4 080 298
Résultat brut d'exploitation	1 773 361	-3 799	15 218	-2 849	5 777	-35 328	-5 420	1 746 960
Résultat d'exploitation	235 181	-3 799	-7 657	-53 581	6 255	-36 338	-5 420	134 641
Résultat avant impôts	227 028	-4 180	-7 659	-55 733	6 180	-36 338	-5 117	124 181
Résultat net	294 448	-5 187	-6 861	-42 135	6 185	-36 617	-5 149	204 684
Résultat net part du groupe	294 446	-5 193	-6 861	-1 840	4 374	-13 918	-5 149	265 859

### 3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
<b>Total Bilan</b>	<b>119 732 836</b>	<b>213 344</b>	<b>1 502 249</b>	<b>264 590</b>	<b>205 863</b>	<b>2 087 912</b>	<b>10 908</b>	<b>124 017 702</b>
<b>Eléments d'Actifs</b>								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 019 044				26 620			5 045 664
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 596 534	182 383			1 065			3 779 982
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	1 001 545		197		61 173			1 062 915
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	86 733 209		920 958	225 914		1 803 675		89 683 756
Titres au coût amorti	3 285 792					30 925		3 316 717
<b>Eléments du Passif</b>								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 629 550		451 299					15 080 849
Dettes envers la clientèle	83 240 322		4 688		16 886	719 852		83 981 748
Capitaux propres	8 435 658	1 641	-43 622	94 852	55 046	41 113	-5 438	8 579 250

## 3.3 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

### 3.3.1 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

en milliers de dh

	31/12/20		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	1 062 915		
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>1 062 915</b>		
Créances rattachées			
Provisions			
<b>VALEURS NETTES AU BILAN</b>	<b>1 062 915</b>		

### 3.3.2 VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31/12/20				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions		
			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1
Maroc	87 130 229	8 017 080	-4 072 445	-750 299	-640 809
Europe					
Afrique					
Autres					
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>87 130 229</b>	<b>8 017 080</b>	<b>-4 072 445</b>	<b>-750 299</b>	<b>-640 809</b>
	31/12/19				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions		
			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1
Maroc	81 083 374	7 159 067	-2 857 787	-853 816	-583 929
Europe					
Afrique					
Autres					
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>81 083 374</b>	<b>7 159 067</b>	<b>-2 857 787</b>	<b>-853 816</b>	<b>-583 929</b>

## 6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>8 037 950</b>	<b>11 834 062</b>
Aux établissements de crédit	4 949	16 059
A la clientèle	8 033 000	11 818 003
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>		
Des établissements de crédit		
De la clientèle		

## 6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>3 517 725</b>	<b>3 651 861</b>
D'ordre des établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle	3 517 725	3 651 861
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 763 835	1 570 337
Autres garanties d'ordre à la clientèle	1 753 890	2 081 524
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>27 271</b>	<b>27 271</b>
Des établissements de crédit		
De l'état et d'autres organismes de garantie	27 271	27 271

## 7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES A LONG TERME ACCORDES AUX SALARIES</b>	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	154 387	150 239
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>154 387</b>	<b>150 239</b>

	31/12/20	31/12/19
<b>HYPOTHESES DE BASE DES CALCULS</b>	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>

## 7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTERIEURS À L'EMPLOI

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
Charge normale de l'exercice	8 370	7 707
Charge d'intérêt	4 277	5 123
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>12 647</b>	<b>12 830</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## 7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>Dette actuarielle d'ouverture</b>	<b>150 238</b>	<b>149 767</b>
Charge normale de l'exercice	8 370	7 707
Charge d'intérêt	4 277	5 123
Écarts d'expérience	13 828	7 037
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-22 326	-19 396
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>154 387</b>	<b>150 239</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## 8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ÉTAT MAROCAIN	31 780 465	75,2%	75,2%
MAMDA	3 134 311	7,4%	7,4%
MCMA	3 134 311	7,4%	7,4%
CDG	4 227 678	10%	10%
<b>TOTAL</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
Nombre d'actions	42 276 765	42 276 765
Résultat Part du Groupe	265 859	635 678
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (DH)</b>	<b>6,29</b>	<b>15,04</b>

## 8.4 PARTIES LIÉES

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>Prêts, avances et titres</b>	<b>-1 800 300</b>	<b>-852 193</b>
Comptes ordinaires	-1 546 999	-667 172
Prêts		
Titres	-253 301	-185 021
Opération de location financement		
<b>Actif divers</b>	<b>-290 799</b>	<b>-204 294</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>-2 091 099</b>	<b>-1 056 487</b>
<b>Dépôts</b>	<b>-1 574 000</b>	<b>-681 011</b>
Comptes ordinaires	-709 532	
Autres emprunts	-864 468	-681 011
Dettes représentées par un titre		
<b>Passif divers</b>	<b>-517 099</b>	<b>-375 476</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>-2 091 099</b>	<b>-1 056 487</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

ELEMENTS DE RESULTAT RELATIFS AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
Intérêts et produits assimilés	-58 691	-11 807
Intérêts et charges assimilées	38 190	11 743
Commissions (produits)	-15 093	-15 244
Commissions (charges)	3 951	3 744
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus		
Autres	15 043	-6 836

## AUTRES ÉTATS

Référence	État	
5.2	Instruments de couverture	Néant
5.10	Participations dans les sociétés mises en équivalence	
5.13	Provisions techniques des sociétés d'assurance	

## FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES CONSOLIDÉS

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>12 470 395</b>	<b>12 454 828</b>
Fonds propres de base	9 346 762	9 123 754
Fonds propres réglementaires	3 123 633	3 331 074
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	6 468 602	5 996 586
Risque de marché en approche standard	185 251	311 726
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	606 212	598 657
<b>Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)</b>	<b>10,30%</b>	<b>10,57%</b>
<b>Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)</b>	<b>13,74%</b>	<b>14,43%</b>

## FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES DE TAMWIL EL FELLAH

	31/12/20	31/12/19
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>132 462</b>	<b>141 970</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1</b>	<b>102 462</b>	<b>101 970</b>
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	102 462	101 970
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	125 000	125 000
Instruments de fonds propres de base versés		
Prime d'émission		
Résultats non distribués	-22 155	-22 332
Autres réserves		
Autres immobilisations incorporelles		
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)</b>		
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)</b>		
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	30 000	40 000
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)		
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1		
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
<b>TOTAL RISQUES</b>	<b>44 851</b>	<b>45 234</b>
EXIGENCE/Risque de crédit	44 851	45 234
EXIGENCE/Risque de marché		
EXIGENCE/Risque opérationnel		
<b>RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE</b>	<b>18,28%</b>	<b>18,03%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL</b>	<b>23,63%</b>	<b>25,11%</b>

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8 579 250, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 204 684. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 24 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 31 décembre 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS / IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de l'épidémie de la Covid-19 sur la situation provisoire au 31 décembre 2020.

Casablanca, le 19 mars 2021

## I - INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le crédit agricole du Maroc a vécu durant son histoire de plus de cinquante ans des transformations, restructurations et adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

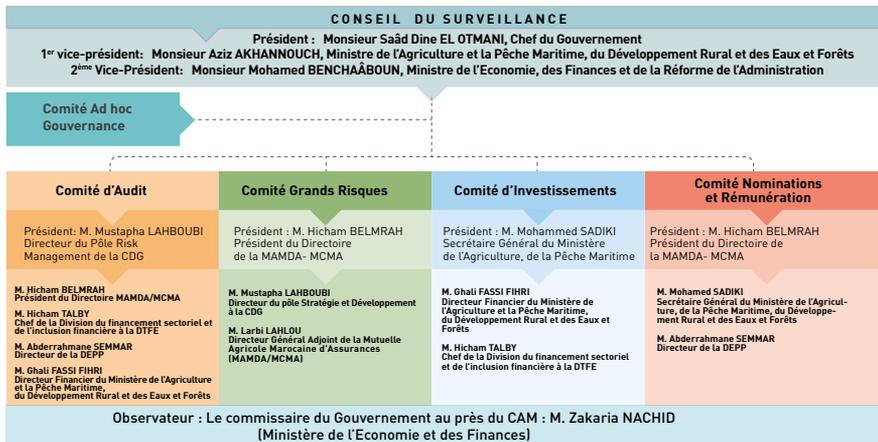
Le Groupe du Crédit Agricole a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des Etablissements de crédit « EC » et du code de bonnes gouvernance des Entreprises et Etablissements publics « EEP ».

### 1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

#### 1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts.

Le conseil est composé de onze administrateurs :  
Huit Administrateurs représentants de l'Etat, dont le Chef du Gouvernement (Président) ; le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (1<sup>er</sup> vice-président) et le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (2<sup>ème</sup> vice-président) ainsi que cinq autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général et le Directeur financier du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, le Chef de la Division du financement sectoriel et de l'inclusion financière à la Direction du trésor et des Finances Extérieures, le Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation), Trois Administrateurs représentants des actionnaires institutionnels dont deux de la MAMDA/MCMA et un de la CDG. Les huit membres du conseil autres que le chef du gouvernement et les deux ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :



#### 1.2 Comité d'audit

Le comité d'audit se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Evaluer de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne ;
- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières ;
- Suivre les recommandations des fonctions de contrôle interne et des SAC.

Durant l'exercice 2020, les réunions du comité d'audit ont principalement porté sur les points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des précédentes réunions du Comité d'Audit ;
- Rappel des principales recommandations émises par le Comité d'Audit ;
- Examen des comptes au 31 Décembre 2019, au 31 Mars 2020, au 30 Juin 2020 et au 30 Septembre 2020 ;
- Présentation du plan d'audit pluriannuel 2020-2023 et des plans d'audit et de contrôle des structures de contrôle interne au titre de l'exercice 2020 ;
- Présentation des principaux enseignements du Rapport sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2019 ;
- Présentation des principaux axes du PCA Pandémie COVID 19 adopté par la Banque ;
- Présentation des mesures détaillées prises par la Banque au cours de cette période de sécheresse.
- Présentation de l'état d'avancement des plans d'action des structures de contrôle interne au 30 Juin 2020.

#### 1.3 Comité des investissements

Le comité d'investissement se réunit au moins 2 fois par an avec pour principales missions :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissements avec les orientations stratégiques de la Banque ;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles ;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation budgétaire.

Durant l'exercice 2020, le comité d'investissement a tenu 2 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation du Procès-Verbal du Comité d'Investissement du 04 Décembre 2019
- Présentation du budget recadré de fonctionnement 2020
- Etat des Réalisations Budgétaires de fonctionnement et d'investissement au 30 Juin 2020
- Présentation de l'attribution au 31.12.2020 et des budgets prévisionnels 2021 des :
- Présentation du Budget d'Activité de l'exercice 2021
- Présentation du Budget de fonctionnement 2021
- Présentation du Budget d'investissement triennal 2021 - 2023

#### 1.4 Comité des Grands Risques

Le comité des grands risques se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Superviser la gestion des risques de la Banque, leur mesure, leur évaluation ainsi que leur couverture par les fonds propres ;
- Suivre l'octroi et le dénouement des crédits importants notamment par rapport aux fonds propres de la Banque ;
- Analyser la qualité du portefeuille des crédits ;

Durant l'exercice 2020, le comité des grands risques a tenu 4 réunions pour le traitement des points suivants :

- Situation du portefeuille de crédit ainsi que l'évolution de sa qualité à fin décembre 2019 ;
- Politique générale du risque crédit spécifique définie dans le cadre de la crise sanitaire ;
- Etude d'impacts et simulations des scénarii de crise réglementaires et internes pour les différents types de risques (risque de crédit, liquidité, taux et marché) ;
- Situation du portefeuille de crédit ainsi que l'évolution de sa qualité à fin Juin et Septembre 2020 ;
- Mesures d'accompagnement de la clientèle dans le cadre de la crise sanitaire.

#### 1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité de rémunération et nomination se réunit au moins une fois par an avec pour principales missions :

- Assister le CS dans le processus de nomination ou renouvellement de ses membres et de ceux du Directoire et traiter les situations de conflits d'intérêts émanant de ce processus ;
- Proposer des recommandations au Conseil de Surveillance de politique de rémunération du personnel de la Banque en général et des membres du Directoire et hauts dirigeants tenant compte de la stratégie de la Banque, de ses objectifs à court et long terme ;
- Anticiper et traiter les situations de conflits d'intérêts.

#### 1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Un comité ad hoc a été institué lors de la réunion du Conseil de surveillance tenue le mercredi 21 Mars 2018, pour statuer sur les questions de gouvernance notamment la cooptation des administrateurs indépendants.

Ce comité est composé de trois administrateurs :

- Monsieur Abderrahmane SEMMAR : Président ;
- Monsieur Mustapha LAHBOUBI : Membre ;
- Monsieur Mohamed SADIKI : Membre.

Il est à signaler que jusqu'à lors, le représentant du ministère de l'intérieur était considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

### 2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il s'assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs. Ce Comité a une vision à la fois corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés.

Durant l'exercice 2020, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrêtés des comptes	4	Arrêtés des comptes au 31 décembre 2019, au premier trimestre 2020, au premier semestre 2020 et au troisième trimestre 2020 ;	• Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes sans observation ni réserve.
Achat/Cession ou Réallocation de Biens Immobiliers	3	Cession de biens ;	• Cession intragroupe : Approbation du transfert de propriété du CAM reçues en datation en paiement ; • Cession extra groupe : vente d'un bien immobilier au meilleur offrant ;
Comité du risque opérationnel	2	Analyse des évolutions 2020 ;	• Présentation de la cartographie des risques opérationnels ; • Bilan sur le Dispositif de collecte des événements et incidents ; • Etat d'avancement du Dispositif de suivi des plans d'atténuation ; • Mesures sanitaires prises par le personnel et dans les locaux et agences du CAM ; • Report des échéances des personnes touchées par la crise économique liée à la pandémie ; • Déploiement de produits garantis par la CDG ; • Redéfinition des compétences et des autorisations dans le contexte de confinement ; • Distribution des aides de l'Etat ; • Présentation du plan de continuité de l'activité (PCA)
Mesures relatives à la pandémie de la Covid-19	12	Présentation des diverses mesures adoptées pour palier aux différents risques liés à la pandémie	• Création d'un comité Ad-hoc « pilotage activités de crédit » ; • Allègement des dettes des agriculteurs ; • Obligation d'une enveloppe de 1,5 Mds Dhs ; • Accord d'un bonus aux agriculteurs s'acquittant à temps des échéances 2020 ; • Reclassements au sein du portefeuille d'investissement ; • Présentation du rapport annuel sur le contrôle interne 2019 ; • Dynamisation du parc d'agences mobiles de la banque ; • Conclusion d'un RCA (revolving credit agreement) ; • Conclusion d'un IBA (issuing bank agreement) ; • Validation du rapport 2019 relatif au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ; • Affectation d'agences ; • Conformité par rapport à la réglementation en vigueur ; • Nomination du DGA en charge du pôle pilotage stratégique ; • Plan d'action ; • Caractéristiques des obligations subordonnées perpétuelles émises par le CAM pour un montant de 200 MDH ; • Etat d'avancement du Plan d'action 2020 ; • Présentation de la méthodologie d'évaluation des risques de blanchiment et de terrorisme
Mesures relatives aux déficits pluriannuels	2	Présentation des mesures visant à diminuer l'impact de la sécheresse sur l'activité des agriculteurs	
Divers	14	Reclassements Contrôle interne Décision de direction centrale réseau rural mobile Conclusion de conventions avec la BERD ICAPAP Al Filali Cash Statuts du CAM Nomination Appel Public à l'Épargne Plan d'Action Evaluation nationale des risques	
Total	37		

#### Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre de l'exercice 2020, la rémunération allouée au top management (comportant les Directeurs de Pôles et grades supérieurs) s'est chiffrée à 65 MDH. L'encours des prêts leur ayant été octroyés s'élevait à 77 MDH à ladite période.

### 3) Comités Directeurs & Comités d'exploitation

Le CAM a réorganisé en septembre 2019 son dispositif de gouvernance interne, suite notamment à la recomposition de son Directoire et aux aménagements organisationnels opérés au sein de la Banque.

Ainsi, outre les réunions statutaires du Directoire, les différents comités du Directoire ont été consolidés en trois types de comités :

- Comité Exécutif Bimensuel, organe à la fois de prise de décisions d'ordre stratégique pour l'ensemble des sujets qui remontent des différentes instances et instance de réflexion, de coordination, de suivi et d'appréciation des résultats de la banque.
- Comités Directeurs regroupés et repris en cinq Spécialisés Mensuels :
  - Comité Directeur Ressources & Emplois ;
  - Comité Directeur MSP & Agriculture Solidaire ;
  - Comité Directeur BFI, Trésorerie & ALM ;
  - Comité Directeur Support & Gouvernance ;
  - Comité Directeur Capital Humain, Communication & Relation Client ;
  - Comité d'Exploitation Trimestriel dont la finalité est de suivre et de piloter l'activité commerciale de la Banque et d'assurer un échange avec les Responsables du Réseau.
- Ailleurs les comités spécifiques aux crédits et ceux édictés par la réglementation de travail sont maintenus :
  - Comités relatifs aux engagements présidés par le Président du Directoire ;
  - Comité du Crédit du Siège ;
  - Comité Gestion des créances Sensibles ;
  - Comité de Déclassement et Radiation des CES.
- Comités réglementaires ;
- Comité d'entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

### 4) Comités de crédit

#### 4.1 Comités d'octroi de crédit

##### Comités de Crédit du Réseau :

- Comité Point de Vente ;
- Comité Direction Régionale ;
- Comité Banque Retail & Agricultrice, Entreprises et Corporate.

##### Comité de Crédit du Siège (CCS) :

Le CCS est habilité à statuer sur les demandes de crédits, d'arrangement, de solde de tout compte et de facilités de paiement dépassant les compétences des Comités de Crédit du Réseau.

#### 4.2 Comités de pilotage, suivi et recouvrement du crédit

##### Comité de Gestion des Créances Sensibles :

Ce comité est habilité à statuer sur les créances à insérer / à retirer en Watch-List ainsi que le niveau de provisionnement de chaque créance. Il décide, également, des plans d'actions à entreprendre pour la gestion et le suivi des créances en Watch-List. Comité de Suivi des Créances en Anomalie : Ce comité a pour missions de suivre l'évolution des créances impayées (non classées en CES et autres que celles traitées dans des comités Spécifiques), de décider des actions de recouvrement adéquates, des réajustements de la politique de crédit, en vue de contenir le taux d'impayés dans des proportions convenables. Comité de Déclassement et de Radiation des Créances en Souffrance : Ce Comité décide du déclassement des créances dans la catégorie appropriée de CES, de la déchéance du terme, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES ainsi que de la radiation des CES.

##### Comités de Recouvrement des Créances en Souffrance :

- Comité Interne du Recouvrement : Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à cinq millions de dirhams.
- Comité de recouvrement du siège : Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable dépasse la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

### 5) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

### 6) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne a pour principaux objectifs :

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs ;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secrétariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus ;
- Elaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire ;
- Œuvrer pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus Généralement du dispositif de gouvernance interne.

### 7) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- Le comité risque Opérationnel Groupe, est l'organe spécialisé de la banque chargé de la validation, de la stratégie, de la politique, des normes et méthodes du Dispositif Risque opérationnel. La démarche d'élaboration du plan d'audit, obéit une méthodologie rigoureuse se basant notamment sur la concaténation de plusieurs approches notamment : l'approche par les risques, la prise en compte des axes stratégiques de la banque ainsi que la couverture fonctionnelle des exigences réglementaires en vigueur.
- Le comité de risque opérationnel métier : en charge du suivi de l'évolution de la collecte des événement et incident, la validation des mises à jour de la cartographie, l'élaboration et la mise en œuvre des actions d'atténuation et de maîtrise des risques. Ce comité vise à suivre l'exposition du métier aux risques opérationnels et à vérifier la bonne application du dispositif.

### 8) Audit Interne

Assurée au niveau du Domaine Contrôle et Audit Général, la fonction Audit Interne contribue au renforcement de la culture de contrôle au sein de la banque, en évaluant l'efficacité des processus, des politiques internes et des dispositifs de contrôle interne mis en place. Ceci à travers la réalisation de missions dans le cadre du plan d'audit dûment approuvé par le Comité d'Audit.

Ces missions sont groupées au niveau du Plan d'Audit annuel, et couvrent aussi bien le périmètre d'activité de la Banque, des prestations externalisées ainsi que les dispositifs de contrôle des filiales. La démarche d'élaboration du plan d'audit, obéit une méthodologie rigoureuse se basant notamment sur la concaténation de plusieurs approches notamment : l'approche par les risques, la prise en compte des axes stratégiques de la banque ainsi que la couverture fonctionnelle des exigences réglementaires en vigueur.

Elles sont menées sur la base d'un recueil de procédures édictant notamment les modalités de conduite et de supervision des missions, d'orientations des axes d'investigations, de communication des résultats, de suivi des recommandations émises et d'archivage des dossiers de travail. Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Audit est supervisée par un Responsable de Pôle qui coiffe une équipe de 16 auditeurs (dont 3 Directeurs), qui veillent à la réalisation des missions prévues dans le cadre du plan d'Audit annuel, ainsi que des missions de post-évaluation le cas échéant. Les résultats des travaux desdites missions sont communiqués à la fonction Risque Opérationnel pour alimentation de la cartographie globale de la banque, ainsi qu'à l'entité chargée du suivi des recommandations et des projets réglementaires relevant du Pôle Développement.

La fonction Audit interne réalise ses missions dans le cadre des pratiques internationales d'exercice de l'audit interne telles qu'édictées par l'IFACI.

### 9) Contrôle permanent

Gérée au niveau d'un pôle dédié, la fonction de contrôle contribue à la définition et à l'actualisation de la politique de sécurité du GCAM, la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la banque en synergie avec les structures opérationnelles du siège, du réseau, des filiales, ainsi que les autres fonctions de contrôle.

La fonction s'appuie sur les contrôles de 2ème niveau à distance et in situ menés au niveau des activités du siège, du réseau et des filiales. Le suivi des contrôles permet de sécuriser les opérations réalisées par les structures concernées en s'assurant de la bonne réalisation par celles-ci du contrôle de 1<sup>er</sup> niveau consistant en un ensemble d'autocontrôles et de contrôles hiérarchiques régis par des manuels de contrôle de 1<sup>er</sup> niveau dédiés et diffusés à l'ensemble des acteurs de la banque. Placée sous la responsabilité du directeur chargé du pôle contrôle et risque opérationnel groupe, la fonction de contrôle est organisée autour des directions centrales de "contrôle réseau", "contrôle siège" et "contrôle et risque opérationnel filiales". Ainsi, l'effectif total de la fonction de contrôle s'établit à 80 collaborateurs.

### 10) Inspection

Gérée par une entité dédiée, la fonction Inspection a pour principale vocation de réaliser et d'approfondir les investigations liées à des irrégularités soulevées, d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de ces irrégularités et de proposer les mesures correctives idoines.

La fonction mène des missions, après avis du Président du Directoire, sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des acteurs du dispositif du Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées. Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Inspection est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs. Les missions sont menées à travers un effectif de 13 inspecteurs, les résultats des missions sont synthétisés au niveau de notes de synthèse transmises à la Présidence du Directoire, elles reprennent les résultats des travaux et servant de base à la délimitation des responsabilités et la prise en charge des mesures jugées appropriées.

## II - DEONTOLOGIE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, Groupe socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et leader dans ce secteur mais également de diversifier ses activités sur la Banque de détail et les Activités de Marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des règles de bonne conduite professionnelles adaptées.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un dispositif de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession. Les valeurs que prônent ainsi le Groupe à travers son code de déontologie sont :

- Respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- Honnêteté et transparence ;
- Préservation de l'image et la réputation du GCAM ;
- Protection des actifs GCAM ;
- Respect du secret professionnel et devoir de confidentialité ;
- Professionnalisme en toutes circonstances ;
- Primauté des intérêts des clients ;
- Prévention et gestion des conflits d'intérêts ;
- Communication d'informations fiables et sincères.

Afin d'assurer la pérennité du dispositif de déontologie ainsi que le respect des dispositions y afférentes, le Groupe dispose un programme déontologique rigoureux. L'animation et la supervision sont assurées par différents acteurs :

- Un Comité d'éthique qui regroupe les plus hautes fonctions hiérarchiques de la Banque et qui veille au respect des règles d'éthique et de déontologie en vigueur ;
  - Des responsables hiérarchiques qui s'approprient le dispositif et s'assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du Code déontologique de la Banque, et les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent en prenant les mesures nécessaires au respect desdites dispositions
- La Direction de la Déontologie travaille en étroite collaboration avec la communauté de déontologie, qui est composée d'une trentaine de collaborateurs de différentes entités (CAMR, métiers et filiales) à qui sont confiés la réalisation de la mission de « relais de déontologie ». Leurs missions sont les suivantes :
- Conseil et sensibilisation des collaborateurs ;
  - Centralisation et traitement des informations ;
  - Veille sur le dispositif de déontologie.

La Direction de la Déontologie supervise et veille au renforcement et au déploiement du Dispositif, et ce conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleurs standards de la profession. Ses principales prérogatives sont les suivantes :

- Renforcer, déployer et pérenniser le dispositif de déontologie du Groupe ;
- Veiller à la diffusion et à la vulgarisation à travers le respect des dispositions du Code de déontologie du GCAM ;
- Veiller à l'appropriation du dispositif de déontologie par l'ensemble des collaborateurs, à travers la formation au continu, le e-learning, les tournées sur le terrain et les actions de communication ;
- Mettre en place les procédures et politiques adéquates pour verrouiller le dispositif déontologique à savoir : la gestion des conflits d'intérêts, la gestion des cadeaux et l'Alerte Professionnelle
- Renforcer le dispositif de conformité et de déontologie au niveau des filiales à travers un accompagnement permanent de ces dernières dans la mise en conformité avec les différentes lois et réglementations ;
- Mettre en place un dispositif de contrôle déontologique afin de mesurer le degré d'appropriation et de respect des règles éthiques par les collaborateurs ;
- Communiquer sur les meilleures pratiques visant à renforcer l'adhésion des collaborateurs à la culture d'éthique en respectant les principes fondamentaux du code, à savoir : le respect du principe de confidentialité, la primauté des intérêts des clients, la gestion de la relation avec les partenaires, la gestion des conflits d'intérêt, la préservation de l'image du Groupe...
- Renforcer le dispositif de conformité et de déontologie au niveau des filiales à travers un accompagnement permanent de ces dernières dans la mise en conformité avec les différentes lois et réglementations ;
- Mettre en place un dispositif de contrôle déontologique afin de mesurer le degré d'appropriation et de respect des règles éthiques par les collaborateurs ;
- Communiquer sur les meilleures pratiques visant à renforcer l'adhésion des collaborateurs à la culture d'éthique en respectant les principes fondamentaux du code, à savoir : le respect du principe de confidentialité, la primauté des intérêts des clients, la gestion de la relation avec les partenaires, la gestion des conflits d'intérêt, la préservation de l'image du Groupe...

### Des procédures déontologiques sont mises en place, à savoir :

- La gestion des conflits d'intérêts ;
- La gestion des cadeaux, invitations et avantages financiers ;
- La gestion du système d'alerte professionnelle ;
- La gestion de nouvelles recrues, contractuelles et étudiants en stage.

### Dispositif de gestion des conflits d'intérêt

Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif déontologique du Groupe regroupe une politique de gestion des conflits d'intérêts s'illustrant à travers les mesures suivantes :

- Une procédure de prévention et gestion du conflit d'intérêts ;
- Des déclarations annuelles et ponctuelles à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation et une sensibilisation sur la thématique du conflit d'intérêts au profit des collaborateurs.

Des formations continues et spécifiques et des tournées sont déployées tout au long de l'année ainsi qu'une présentation du dispositif au niveau du e-learning GCAM.

Les collaborateurs sont encouragés à déclarer et à signaler toute irrégularité et dispensée en interne auprès des collaborateurs afin de favoriser leur engagement et intégrer le référentiel déontologique dans leur quotidien.

## III - DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

### 1) Risque de Crédit ou de contrepartie

On entend par risque de crédit le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la Banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés bilan et hors bilan.

# INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES



## 1.1 La fonction Gestion du Risque Crédit

Le GCAM accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste, de la pratique d'un mode de gouvernance efficace et efficient afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés et au développement des métiers de la Banque tout en garantissant sa pérennité. La gestion du risque crédit est centralisée au niveau du Domaine Gestion du Risque Crédit. Ce dernier a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque crédit. Rattaché directement au Président du Directoire, le positionnement du Domaine Gestion du Risque Crédit lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse soulevés et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire. Le Domaine Gestion du Risque Crédit intègre plusieurs composantes organisationnelles (Pôle Engagements PME et Professionnels, Pôle Ingénierie Financière et Engagements GA/GE, Pôle Réalisation des Engagements, Pôle Management du Risque Crédit) qui interagissent afin de disposer d'une vision transverse et objective du risque de crédit, suivre la qualité du portefeuille, puis assurer le respect et la mise en œuvre de la politique générale de la banque en matière d'engagements et de maîtrise du risque crédit. La responsabilité de gestion et suivi du risque crédit est l'affaire de tous les acteurs qui sont parties prenantes dans le processus de crédit. Elle est partagée entre :

- Les instances de gouvernance de la Banque ;
- Le Directoire ;
- La Direction Générale Réseau en charge de l'élaboration, la mise en œuvre de la politique commerciale, le pilotage stratégique et le suivi global du portefeuille engagements ;
- Le Domaine Gestion Globale des Risques en charge de la surveillance et du pilotage global de la mise en œuvre de la politique générale de la Banque en matière d'engagements et de maîtrise du risque de crédit ;
- Le Domaine Remedial Management ayant pour rôle le recouvrement amiable et judiciaire des créances en souffrance et des créances radiées comptablement.

La gouvernance et l'organisation risque crédit s'articulent autour des principes suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la Banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque ;
- Le déploiement d'une organisation adéquate adaptée à la taille ainsi qu'à la nature, au volume des opérations et à la complexité des risques inhérents à la Banque et à ses activités ;
- La séparation claire des responsabilités : la responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision du risque crédit partagée entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance ;
- Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, la transparence et responsabilisant le personnel de la Banque ;
- L'intégration de la fonction risque crédit dans la planification stratégique ;
- Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

## 1.2 La Politique Générale du Risque Crédit

La Politique Générale du Risque Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisés permettant le développement maîtrisé des activités de la Banque en conformité avec ses orientations stratégiques. Elle est déclinée sous plusieurs formes : secteur d'activité, filière, segment de marché et régions.

Cette politique est validée par le Comité des Grands Risques émanant du Conseil de Surveillance et fait l'objet d'une revue périodiquement. Elle est susceptible de mise à jour lorsque la situation économique et financière des marchés le justifie. A cet effet, dès le début de la crise sanitaire de la COVID-19 et face au déficit pluviométrique de la campagne agricole, une politique risque de crédit spécifique a été mise en place permettant d'apporter un appui et une réponse aux besoins des différents clients particulièrement impactés, tout en garantissant une maîtrise des risques à travers un dispositif dédié assurant le pilotage et la surveillance du risque crédit.

La mise en œuvre de cette politique repose sur un corpus réglementaire interne étoffé conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la Banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et de suivi des risques.

## 1.3 Dispositif de gestion du risque de crédit

### a. Dispositif d'octroi de crédit

i. Principes directeurs

Le dispositif d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle, des projets à financer et une analyse de la capacité de remboursement des contreparties ;
- La sélection et l'évaluation a priori de la clientèle à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- Le déploiement d'un système de délégation équilibré et contrôlé qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue à minima annuelle pour les entreprises et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration des opérations de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet de crédit, une garantie ou sûreté pour conforter la position de la Banque ;
- La notification des modalités du crédit à la clientèle de manière à préserver les intérêts des parties ;
- La séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation du risque crédit ;
- La rentabilité globale des opérations effectuées avec le client ;
- L'utilisation des outils d'évaluation et d'aide à la décision : notation interne et score d'octroi ;
- L'utilisation d'un système informatique de Workflow de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation, le suivi des demandes et les déblocages de crédit ;
- Le déploiement de contrôles à priori avant le déblocage du crédit.

ii. Processus d'octroi

Une fois l'intretien avec le client et une première évaluation de sa situation financière, son activité et ses besoins, le point de vente (PDV) procède à la structuration de la demande de crédit à travers un système informatique dédié (Workflow). Il constitue une demande de crédit comportant toutes les informations et les documents requis en conformité avec la réglementation et les procédures détaillant les modalités d'analyse et de traitement des demandes de crédit.

Après une analyse quantitative et qualitative du dossier, le PDV élabore une note de présentation qui intègre notamment son avis motivé sur la demande sollicitée. Puis, il la soumet pour approbation aux niveaux supérieurs, selon le schéma délégué.

Une fois la décision d'octroi de crédit établie, elle est acheminée aux points de vente. La mise en place du crédit est effectuée par un back-office régional ou du siège selon les niveaux de compétences.

Un suivi rapproché des décisions des comités de crédit est assuré ainsi que leur mise en œuvre dans les délais.

### b. Dispositif d'évaluation du risque crédit

Pour faciliter l'évaluation et la quantification du risque de crédit, des systèmes de mesure du risque ont été mis en place :

i. Notation interne

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion du risque crédit et repose sur les principes directeurs suivants :

- Qualité de la notation permettant de suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque crédit ;
- Cohérence entre les décisions prises et le profil du risque dégagé par chaque note ;
- Attribution d'une notation interne unique pour chaque client ;
- Revue au moins une fois par an de la notation interne du client ;
- Utilisation de la notation comme élément d'aide à la décision ;
- Suivi des contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque ;
- Evaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution ;
- Appréciation périodique par le régulateur et les comités internes compétents de la qualité du portefeuille par classe de risque à travers des ratios agrégés ;
- Revue périodique de la performance et la robustesse des modèles de notation en matière de discrimination, de prédiction de la défaillance et de stabilité.

Le dispositif de notation interne est composé de modèles appropriés à chaque catégorie d'actif, à savoir le segment de clientèle des personnes morales (GE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors Agricoles et le segment de clientèle des personnes physiques hors agricoles. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de leurs projets.

La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risque homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut. Les grilles de notation à dire d'expert développées ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulées par la banque.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

Le processus de notation des contreparties est déclenché par différents types d'événements :

- Instruction d'une nouvelle demande de crédit ;
- Renouvellement de la ligne de fonctionnement ;
- Réception de nouveaux états financiers ;
- Survenance d'un événement susceptible de modifier le risque intrinsèque de la contrepartie ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances sensibles (Watch-List) ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances en souffrance (CES) ;
- Suivi de l'état d'avancement des projets dans le cas de la promotion immobilière.

ii. Scoring d'octroi

Pour la clientèle de détail, les crédits à la consommation gérés par le partenaire sont scorés à travers un système de scoring dédié. De même pour les crédits habitot qui disposent d'un système de scoring spécifique.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des petites et moyennes exploitations agricoles et des exploitations agricoles commerciales est mis en place.

### c. Dispositif de pilotage du risque crédit

Le dispositif mis en place repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux de la Banque ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques et d'identifier des risques émergents susceptibles de devenir significatifs ;
- La détection le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte de détérioration potentielle du risque ;
- L'évaluation et la surveillance régulière de la qualité des engagements par axe de pilotage ;
- La revue du portefeuille de crédit réalisée de façon périodique ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes et sa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

### d. Dispositif de Suivi des Créances

Le dispositif de suivi des créances repose sur les principes généraux suivants :

- La prévention et la réactivité dans la mise en œuvre des solutions de régularisation visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La veille en permanence à la régularité et la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement avec le suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagements en matière de recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants du Réseau et Siège chargés du suivi ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des Créances.

### e. Dispositif de gestion des créances sensibles

Les créances sensibles correspondent aux engagements détenus sur des contreparties dont la capacité à honorer leurs engagements, immédiats et/ou futurs, présentent des motifs d'inquiétude, sans pour autant répondre à l'un des critères de classification parmi les créances en souffrance.

La gestion des créances sensibles consiste notamment à identifier et détecter le plus en amont possible les signaux avancés de détérioration potentielle des contreparties de la banque portant des engagements en vue d'en assurer un suivi rapproché.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques généraux d'au moins égale à 10% de l'encours global sans déduction des garanties de l'assiette de calcul des provisions. Toutefois, le Comité peut décider de relever le niveau de la provision.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles se tient trimestriellement. Il décide des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance et des plans d'actions à entreprendre

### f. Dispositif de gestion et recouvrement des créances en souffrance

Le déclassement des créances est une mesure permettant à la Banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce déclassement concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation décidant du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable se tient trimestriellement.

Cernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

Le dispositif de recouvrement des créances revêt une importance cruciale dans l'amélioration de la qualité du portefeuille engagement. Il s'appuie sur les principes suivants :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation des solutions à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés qui statuent sur les propositions de règlement ;
- Le déploiement d'un système d'information de recouvrement des CES ;
- L'adoption d'un plan d'actions annuel ;
- L'élaboration de tableaux de bord et reportings ;
- L'analyse de la performance des prestataires.

### 2) Risque de concentration

La diversification du portefeuille de crédit joue un rôle essentiel dans le processus de maîtrise des risques et demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la banque qui a mis en place une série de mesures pour éviter tout risque de concentration pouvant impacter la qualité de son portefeuille.

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

- Des contreparties individuelles ;
  - Des groupes d'intérêt ;
  - Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
  - Des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.
- Le risque de concentration est géré à travers un dispositif de limites qui permet de s'assurer en permanence du respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont en fine destinées à contenir un montant supportable de pertes acceptées.

Ce dispositif de limites fait l'objet d'un suivi régulier afin de :

- Contrôler l'exposition au risque de concentration du crédit par rapport aux seuils préétablis ;
- Pouvoir détecter le plus rapidement possible les dépassements éventuels ;
- Porter à la connaissance de l'organe dirigeant les concentrations dépassant certains seuils prédéterminés ;
- Pouvoir mettre en œuvre rapidement des mesures correctrices pour atténuer l'exposition aux risques de crédit sur les catégories identifiées.

Lorsque l'analyse de la nature des risques fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la Banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne. Le dispositif de limites retenu par la Banque est revu autant que nécessaire et réévalué à intervalles réguliers. Il est suivi par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité des Grands Risques et le Comité d'Audit.

### 3) Risque de marché

Le risque de marché est le risque potentiel lié aux variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du CAM.

La gestion des risques de marché au sein du CAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et de consolider le bilan de la banque.

3.1 Les risques liés au portefeuille obligataire : Le portefeuille obligataire varie en fonction de plusieurs facteurs représentant autant de risques qui pourraient baisser la valeur du portefeuille. Ces risques sont classés en deux catégories :

#### a. Les risques systémiques

Le risque systémique ou risque de marché peut être défini comme le risque de variation du prix d'une grande économie constatée sur le marché. Dans cette optique, il s'agit de l'incertitude quant aux gains qui résultent des changements dans les conditions du marché telles que : la valeur du marché, le taux d'intérêt ou encore le taux de change.

**Le risque de taux d'intérêt** : Ce risque mesure le degré d'exposition du porteur d'un titre sur l'évolution ultérieure des taux sur le marché. A cet effet, une évolution défavorable des taux aura une conséquence directe sur le portefeuille obligataire ; puisqu'il existe une tendance opposée entre les prix des obligations et les taux d'intérêt, une hausse des taux sur le marché pendant une certaine période se traduira logiquement par une réduction appréciable des cours des titres.

#### b. Les risques spécifiques

**Le risque de crédit** : Le risque de crédit peut être défini comme la perte potentielle que peut subir la banque suite à un événement de crédit touchant l'une de ses contreparties. De manière plus précise, le risque de crédit englobe deux notions qui diffèrent en fonction de l'événement de crédit à l'origine des pertes :

**Le risque de défaut** : Le risque de défaut est lié à l'incapacité de l'émetteur à honorer ses engagements, c'est-à-dire de rembourser sa dette (principal + coupons). Dans ce cas de situation, la banque est susceptible de subir une perte si elle ne recouvre qu'une partie du montant dû.

**Le risque de dégradation de la qualité de crédit** : ce risque correspond à une détérioration de la santé financière de l'émetteur. Il en résulte une hausse de la prime de risque (ou spread).

#### c. Autres risques :

Risque de concentration ou risque de répartition

Ce type de risque est lié à la présence d'une grande concentration d'un même type d'actif ou d'un même type de marché dans le portefeuille. De ce fait, l'évolution de ce type d'actif ou de ce type de marché fait la loi dans le portefeuille.

#### 3.2 Les risques liés au portefeuille actions et OPCVM

**Risques de marché** : Conformément à l'article 48 de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- Le risque de contrepartie : il expose le créancier au risque de voir la contrepartie incapable de rembourser sa dette à l'échéance convenue.
- Le risque opérationnel qui peut advenir si des erreurs sont commises en instruisant des paiements ou en réglant des transactions post-marché.
- Le risque de liquidité : il apparaît quand une entreprise ne parvient pas à transformer certains avoirs illiquides en avoirs liquides, ce qui l'empêche de remplir ses obligations financières.
- Le risque de concentration (division de risque) : décrit le niveau de risque du portefeuille d'une banque découlant de sa concentration sur une seule contrepartie, un secteur, une SDG, une classification, ...

#### 3.3 Les risques liés à l'activité de Change

**Risque de change** : c'est la perte qui peut se matérialiser à la suite d'une variation des cours de change.

**Risque de taux d'intérêt** : ce risque est lié à l'augmentation ou diminution soudaine des taux d'intérêt devises et qui peut affecter les positions en devises de la banque.

**Risque de concentration** : Il décrit le niveau du risque du portefeuille (Terme et Financement) de la banque découlant de sa concentration sur une seule contrepartie ou un seul secteur d'activité.

#### 3.4 Stratégie des risques marché :

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du CAM, celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- a sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes.
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre...) ;
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

#### 3.5 Politiques des risques marchés :

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des procédures circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation
- Un dispositif de suivi des indicateurs

C'est dans ce sens que l'instance de gouvernance se concrétise par un comité "BFI, Trésorerie et ALM" ayant pour principales missions :

- Valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI ;
- Répondre au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque ;
- Élaborer et suivre le dispositif de gestion des risques de marché

#### a. Dispositif de gestion des risques de marché :

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanents ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

#### b. Dispositif de limite opérationnelle:

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatives à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur position courte de change ;
- Les limites relatives aux duration, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement.

La gestion des limites est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Révisés selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

#### c. Dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation

Le CAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché en l'occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et duration pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

**La Sensibilité** : La sensibilité est un indicateur qui permet d'anticiper les réactions d'un titre (ou d'un portefeuille) aux fluctuations des taux. Elle mesure la variation relative de son prix de marché pour une variation des taux donnée

**Duration** : La duration d'une obligation est la durée moyenne au bout de laquelle l'obligation rembourse son prix d'achat.

La Duration varie dans le temps sans jamais excéder la maturité résiduelle de l'obligation. La variation de la Duration dépend de la maturité de l'obligation, de son taux facial et de son taux de rendement. Lorsque la maturité est longue, la Duration est élevée.

**Value at Risk (VaR)** : Le VaR d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs est la perte potentielle maximale mesurée en unité monétaire sur un horizon de temps donné et une probabilité donnée. La méthode retenue par la banque pour le calcul de la VaR est l'approche historique en ce qui concerne l'activité taux, action et OPCVM. Cette méthode repose sur le postulat selon lequel les

# INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

évolutions futures du portefeuille seront similaires à celles du passé.

Pour l'activité change, le CAM retient le calcul de la VaR selon la méthode variance-covariance. Cette méthode repose sur une matrice de variance-covariance des rendements des cours des différentes devises selon un niveau de confiance de 99% et un horizon temporel d'une journée. Bien que la VaR soit un outil d'aide à la gestion du risque de marché et un indicateur de risque très utilisé en finance de marché, elle présente certaines limites. Par conséquent, le CAM utilise d'autres moyens de gestion des risques de marché, notamment, des stress tests et Back tests et ce, dans un but de valider le modèle de calcul adopté.

**Stress tests :** Parallèlement au modèle interne VaR, Le CAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché pour l'ensemble des compartiments des activités des marchés selon l'exigence réglementaire, ainsi que des simulations internes sur le portefeuille de négociation dans des cas extrêmes tenant compte de la structure du portefeuille et des conditions du marché et les risques y afférent, cela se concrétise via :

- Un système de reporting réglementaire périodique ;
- Un système de reporting interne de gestion relatif au processus de surveillances des risques.

Les principaux scénarios retenus sont :

- Une variation de taux de +/-50bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs globaux et par tranche de maturité) ;
- Une variation des cours de +/-1% et 0.5% tenant compte de composition du panier MAD et la corrélation entre EUR et USD.
- Une variation des prix titre de propriété de +/-10% à +/-15%

**Exigences en Fonds Propres : Risque de Marché :** Conformément à la circulaire 26/G, le Crédit Agricole du Maroc est tenu de procéder au calcul, de l'exigence en fonds propres au titre du portefeuille de négociation. Les Actifs du CAM doivent être placés dans deux portefeuilles définis par la réglementation le portefeuille bancaire (banking book) ou le portefeuille de négociation (Trading book).

Selon l'article 56 de la circulaire 26/G, le portefeuille de négociation inclut des positions en vue de les céder à court terme et/ou dans l'intention de bénéficier de l'évolution favorable des cours actuels ou à courts termes, ou d'assurer des bénéfices d'arbitrages. Par ailleurs, le portefeuille bancaire contient tous les éléments du bilan et hors bilan qui ne sont pas logés dans le portefeuille de négociation.

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marchés sont calculées selon le modèle standard à l'exception de celles de la position de change qui sont calculées selon la méthode avancée.

**d. Dispositif de suivi des indicateurs :**

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des indicateurs risques financiers. Le management de la banque s'assure via un système de reporting périodique des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

**e. Système de gestion :**

L'ensemble des opérations traitées par la salle des marchés sont saisies et validées sur un outil de gestion.

Les fonctionnalités du système répondent à toutes les contraintes de sécurité et de contrôle (Accès par profil utilisateurs, identifiant, mot de passe et tout type de gestion des habilitations et des restrictions d'accès, etc.) Avec un processus intégrant jusqu'à trois étapes de validation (quatre statuts différents), il est possible de contrôler toute action liée à une opération et d'en identifier son auteur, son objet, son horodatage, etc.

Le système dispose des pistes d'audit permettant la traçabilité des modifications, des changements des normes et des méthodes apportées au référentiel et aux opérations.

Des Reporting destinés à BAM, au Directoire et aux comités ad-hoc sont édités, notamment ceux relatifs au dépassement de limite ou de ratio réglementaire, suivi trésorerie, etc.

Quotidiennement, toutes les opérations effectuées par la salle des marchés sont transmises à la comptabilité à travers des creux qui sont générés automatiquement.

**3.6 La gestion de la crise sanitaire Covid-19:**

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité économique des entreprises principalement en raison du confinement et de la baisse de la consommation et de la production qui en ont découlées. Pour le secteur bancaire, cette crise se traduit par une augmentation significative du risque crédit, de marché et un impact sur la manière de financer des entreprises. Face à la crise, la banque centrale BAM a pris des mesures adaptées pour relancer la sphère financière et économique. Parmi les mesures prises :

- La réduction des taux d'intérêts de 75 pbs,
- La libération totale de la réserve monétaire
- L'élargissement des possibilités des garants éligibles aux emprunts.

Dans ce contexte, le CAM a mis en place des mesures pour assurer une gestion optimale de la crise sanitaire et un retour à une situation normale. En effet, il a mis en place un dispositif de gestion de risque afin de mieux appréhender les nouveaux risques auxquels la banque est confrontée, et il a également établi de nouvelles approches de gestions en termes de risques de marché. Le CAM a mis en place une batterie de mesures par activité afin d'atténuer l'impact du COVID-19 et de pérenniser sa position dans le paysage bancaire marocain, et ce à travers :

- La réallocation optimale des ressources marché en favorisant les actifs qui présentent une meilleure adéquation du couple risque/rendement ;
- L'intégration des effets de la crise dans l'estimation du risque et dans les scénarios de stress test internes ;
- La diversification des secteurs afin de minimiser ceux qui sont les plus touchés par la crise.

**3.7 Organisation du pôle pilotage des risques financiers :**

Le dispositif organisationnel repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles des entités de traitement (Front et Back Office). Les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement :



**4) Risque ALM**

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par notre établissement à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

**4.1 Politique de gestion des risques ALM**

Dans le cadre de son métier, et à l'aide des indicateurs pertinents et réconfortants, l'ALM vise au sein du CAM à maîtriser dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles des risques financiers. En d'autres termes, il s'agit d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque de taux, de change et de liquidité et en assurant une allocation des capitaux propres de manière à adapter le volume et la structure des emplois et ressources à l'évolution du marché ainsi qu'à l'environnement financier et réglementaire, notamment aux ratios prudentiels.

La politique de la gestion Actif Passif s'étale sur plusieurs pratiques par type de risque :

**a. Gestion de risque de liquidité :**

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposerait pas au moment approprié des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Les gestionnaires ALM dans leurs travaux réguliers analysent la série des impasses de trésorerie dans le but de contrôler l'adéquation entre actif et passif, en termes de cash-flows mensuels ou annuels. Le contrôle interne de cette adéquation consiste précisément à comparer entre eux, et période par période, les flux projetés de l'actif et du passif. Une impasse constitue donc l'écart entre les emplois et les ressources du bilan pour un ensemble d'opérations, à une date ultérieure donnée. La présentation graphique de l'évolution de ces impasses dans le temps, permet au comité ALM et à l'instance de gouvernance d'illustrer les perspectives d'investissements et de mettre en lumière les risques financiers et ce à travers une analyse statique et dynamique.

En effet, l'analyse statique retient l'évolution future des encours d'opérations en stock - déjà engagées ou présentes au bilan. Quant à l'analyse dynamique, elle élargit le périmètre d'analyse en ajoutant à l'évolution future des encours du stock, celle des hypothèses de production nouvelle. Les gestionnaires ALM sont tenus aussi de répondre aux normes prudentielles requises par BKAM dans le cadre du contrôle externe des banques, et ce à travers le calcul, pilotage et communication interactive mensuelle avec BKAM des reportings réglementaires et du ratio de liquidité à court terme LCR qui est l'indicateur réglementaire de référence en matière d'évaluation du risque de liquidité.

Par ailleurs et afin d'anticiper les retombées des chocs et des crises sur la santé financière de la banque, l'entité ALM veille à la réalisation d'un ensemble de stress test de liquidité qui représentent une partie intégrante de son dispositif de gestion des risques. Ces derniers permettent de définir le degré d'aversion aux risques et les limites d'exposition internes ainsi que de fonder des choix stratégiques en matière de liquidité et d'allocation des Fonds propres. A cet effet, l'entité ALM évalue l'impact des hypothèses retenues sur des indicateurs financiers tels que : le résultat net, le produit net bancaire, la marge nette, les fonds propres réglementaires, les gaps de liquidité.

L'approche en liquidité du CAM met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Au sein du Crédit Agricole du Maroc, le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier par la structure ALM en collaboration directe avec les différentes parties prenantes (Salle de Marché ; Direction Risque de Marché ; Banque Commerciale ; etc.) et le Directoire est informé au quotidien de la situation de trésorerie de la Banque à travers un reporting dédié dans ce sens.

En plus du dispositif réglementaire, le Crédit Agricole du Maroc a développé un ensemble d'outils (impasses de liquidité, stress tests spécifiques : ratios de concentration...) couvrant le court, et les moyens termes et qui font l'objet d'une analyse approfondie en vue de définir en cas de besoin de trésorerie les mesures de couverture adéquates qui seront arrêtées par le Comité de Trésorerie et ALM.

Par ailleurs, suite à l'implémentation du ratio de liquidité à court terme (LCR), la banque a instauré de nouvelles actions qui s'articulent autour du renforcement de ses actifs liquidés et réalisables et l'amélioration de son adossement bilanciel tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au 31 Décembre 2020, le LCR du CAM s'est établi à un niveau au-dessus du minimum réglementaire requis.

En outre, l'impasse de liquidité statique globale de la banque est positive sur l'horizon d'un mois et de même sur le long terme (10 ans).

Il convient de noter qu'aucune limite au titre du risque de liquidité n'a été dépassée au cours de l'exercice 2020.

**Stratégie de financement et refinancement mise en place**

Le dispositif mis en place permet à la banque d'assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l'élaboration du plan de financement passe par l'estimation sur une base dynamique des soldes de trésorerie futurs et cela en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciale et financière de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant plusieurs scénarios qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

**Gestion de la crise sanitaire Covid-19 :**

Dans le cadre du contexte pandémique lié à la crise sanitaire covid-19, et afin de faire face à ses effets sur les différents agrégats financiers et de risque de la banque, l'ALM a recommandé la mise en place de plusieurs actions, en vue de garantir la disponibilité en liquidité et de respecter les exigences réglementaires de la banque en matière des ratios prudentiels tout au long de la durée de la crise sanitaire, à travers notamment :

- L'augmentation des plafonds d'encaisse de l'ensemble du réseau;
- L'approvisionnement continu des GAB;
- Le recours au refinancement auprès de BAM pour répondre notamment aux besoins de financement de nouveaux produits Relance et Damane Oxygène ;
- Le renouvellement des tombées d'échéances des ressources à termes et de certificats de dépôts;
- Le maintien du niveau de PTF d'actifs liquides et réalisables de la banque ;
- Le suivi rapproché des indicateurs et des limites de liquidité de la banque.

En outre, en vue d'anticiper les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité bancaire, l'ALM a procédé à l'étude d'impact de plusieurs scénarios de crise, selon multiples niveaux de sévérité et sur la base de plusieurs hypothèses de chocs, sur les différents agrégats financiers et de risques de la banque.

De ce fait, compte tenu des résultats de l'étude d'impact et afin de respecter les exigences réglementaires en matière des indicateurs de liquidité, l'ALM a réitéré sa recommandation de mettre en place les mesures susmentionnées, tout en bénéficiant également des nouvelles décisions et mesures déployées par la banque centrale notamment l'élargissement de l'éventail des collatéraux, les révisions à la baisse du taux directeur et la libération intégrale du compte de la réserve obligatoire...

**b. Gestion de risque de taux :**

La Direction de l'ALM au sein du Crédit Agricole du Maroc, analyse aussi le risque de taux qui repose sur deux approches complémentaires: l'une en intérêts courus, et l'autre en valeur actuelle nette. Elle requiert préalablement de connaître les expositions aux différents aléas induisant les risques de taux : ce sont les impasses par type de taux.

L'approche en intérêts courus se focalise sur les impasses statiques et dynamiques des opérations présentant des caractéristiques de rémunération homogène : taux fixe, variable ou révisable. Elle accorde une importance particulière à l'impasse à taux fixe qui est la plus sensible aux variations de taux d'intérêt à court-terme.

Les impasses sont alors analysées par sous-ensembles d'opérations sensibles en intérêt à une même variable. En effet, l'impasse à taux fixe ou à taux certain, correspond à l'impasse des opérations dont le taux est connu et invariable pendant une durée déterminée sur la période d'analyse.

Le pilotage du risque de taux s'appuie principalement sur des méthodes d'évaluation et de suivi de ce risque qui se déclinent comme suit :

- Analyse de l'évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables ;
- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la Banque pour en dégager le profil de risque de taux (risque de perte en cas de hausse ou de baisse des taux) ;
- Mesure des impasses/Gaps de taux : Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées pour les postes non échancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l'importance des Gaps pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la banque ;

- Veille au respect des limites réglementaires notamment : l'impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires « Bâle II » ;
- Réalisation des stress test : Le gestionnaire ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pbs, 200 Pbs (réglementaire) et 300 Pbs, sur le PNB et les Fonds Propres économiques de la Banque Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place Tout dépassement des limites est dûment justifié ;

- Reporting sur la gestion du risque de taux couvrant l'ensemble des analyses (Mensuel).

**Présentation des indicateurs de suivi des risques de taux :**

Les principaux indicateurs de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Les Gap's de taux sur les différentes tranches de maturité ;
- L'impact sur le PNB prévisionnel d'une variation de taux (en %)
- L'impact sur la valeur économique d'une variation de taux (en %)

**Méthodologies de mesure des risques de base et Optionnels :**

Les aspects relatifs aux risques de base et optionnels sont pris en compte dans la mesure des Gap's de taux de la banque. En effet, les modalités d'écoulement du Bilan / Hors bilan, utilisées dans la mesure des Gap's de taux intègre un ensemble d'hypothèses traduisant d'une part, l'effet des Options cachées incorporées au bilan (remboursement par anticipation, avances sur DAT ...). D'autre part, les actifs et passifs à taux variable, sont écoulés sur la base de la nature du taux d'indexation et à la date de la prochaine révision de taux.

Limites internes en matière de risque de taux et modalités de leur révision :

- Sensibilité de la MNI (stress test 200 pbs) : +/- 5% du PNB prévisionnel ;
- Impact taux choc 200 Pbs en % des FP réglementaires : +/- 20%.

**Principales limites en termes d'impasses en taux :**

- Impasses en taux à 1 mois : Min 2 Mrds dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 1-3 mois » : Min -7 Mrds dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 3-12 mois » : Min -5 Mrds dhs ;

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l'entité ALM et fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion d'un comité ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de la limite.

La fixation des limites internes repose principalement sur plusieurs modalités :

- L'analyse sectorielle ;
- L'évolution de la structure bilancielle de la banque ;
- L'évolution des conditions de marché (taux directeur, courbe de taux, sous liquidité...);

Au 31 Décembre 2020, l'impact de la hausse de 200 pbs de l'impact de la hausse de +/-200 Pbs ressort un impact sur le PNB de +/-1,0%, ainsi que l'impact sur la valeur économique s'élève à +/-1,3%, soit en respect des limites réglementaires en vigueur.

**c. Gestion du risque de change**

Le risque de change d'un actif financier est le risque pesant sur une position concernant une devise par rapport à une autre au sujet de la variation future du cours de change.

La gestion du risque de change au sein de la Direction ALM repose sur le suivi et la gestion de l'ensemble des positions de change de la banque inscrites dans le bilan / hors bilan.

La gestion du risque de change consiste pratiquement à mesurer en temps réel, l'exposition nette sur chaque devise (par rapport à la devise de référence).

La pratique consiste à produire des gaps de liquidité dans chaque devise puis d'inclure les opérations équivalentes à des opérations de change à terme dans les gaps de taux et de liquidité respectifs.

**4.2 Présentation du Comité ALM:**

Le Comité ALM se charge par la suite de prendre toutes les mesures qu'il estime prioritaire pour une meilleure maîtrise des principaux risques financiers de l'établissement (de taux, de liquidité, de change, de prix et de contrepartie financière). La fréquence de tenu du Comité est trimestrielle. Dans ce sens, il appartient au Comité ALM de définir les choix à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM. Le Comité ALM suit les orientations à moyen et long terme prises au niveau des différents domaines pouvant impacter le bilan de la banque, fixer les objectifs de rentabilité des fonds propres ainsi que le niveau du risque tolérable par activité et procéder à l'analyse du bilan et les différents ratios pour les comparer aux résultats conenus.

Dans le cadre de ses missions, le Comité ALM doit également veiller aux équilibres bilanciels de la banque et engager des actions en vue d'améliorer l'adossement en taux et en liquidité du bilan et ce par l'analyse de l'adossement prévisionnel en intégrant les risques de change, de marché, de crédit, de contrepartie, de liquidité, de change, de taux et de contrepartie financière. La fréquence de tenue du Comité est trimestrielle. Dans ce sens, il appartient au Comité ALM de définir les choix à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM. Le Comité ALM suit les orientations à moyen et long terme prises au niveau des différents domaines pouvant impacter le bilan de la banque, fixer les objectifs de rentabilité des fonds propres ainsi que le niveau du risque tolérable par activité et procéder à l'analyse du bilan et les différents ratios pour les comparer aux résultats conenus.

Dans le cadre de ses missions, le Comité ALM doit également veiller aux équilibres bilanciels de la banque et engager des actions en vue d'améliorer l'adossement en taux et en liquidité du bilan et ce par l'analyse de l'adossement prévisionnel en intégrant les risques de change, de marché, de crédit, de contrepartie, de liquidité, de change, de taux et de contrepartie financière. La fréquence de tenue du Comité est trimestrielle. Dans ce sens, il appartient au Comité ALM de définir les choix à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM. Le Comité ALM suit les orientations à moyen et long terme prises au niveau des différents domaines pouvant impacter le bilan de la banque, fixer les objectifs de rentabilité des fonds propres ainsi que le niveau du risque tolérable par activité et procéder à l'analyse du bilan et les différents ratios pour les comparer aux résultats conenus.

**4.3 Description du Backtesting des modèles d'écoulement**

La gestion du risque de taux et risque liquidité repose sur des modèles d'écoulement :

Ces conventions d'écoulement sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré par la direction ALM.

Le Backtesting des modèles d'écoulement est essentiel et réalisé annuellement afin de prendre en considération les changements au niveau du rythme d'évolution des différents postes du bilan. L'approche du Backtesting repose sur la comparaison entre les prévisions ressorties du modèle et les réalisations effectives.

Des indicateurs traduisant l'écart de prévision sont mis en place afin de s'assurer de la pertinence du pouvoir prévisionnel des modèles. Le Backtesting est réalisé sur les modèles d'écoulement statistiques ayant pour objet de prévoir l'écoulement des postes non contractuels à savoir principalement les dépôts à vue.

**5) Risques opérationnels:**

Le risque opérationnel est défini comme le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. En conformité avec les exigences réglementaires le GCAM a mis en place une Direction Centrale au sein du Domaine « Contrôle et Audit Général Groupe » en charge de l'évaluation, le suivi et de la maîtrise des risques opérationnels, Directement rattachée au Directoire

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du GCAM vise à mesurer et suivre les risques opérationnels avérés et potentiels et à mettre en œuvre les actions correctives afin d'en limiter l'impact. Le périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels du GCAM au titre de l'arrêté au 31/12/2020 concerne les principales lignes métiers de la Banque ainsi que ses principales filiales.

Compte tenu du contexte lié à la crise sanitaire, le GCAM a déployé une série de mesures et de procédures en vue d'atténuer les risques opérationnels générés par les effets de la pandémie, tout en veillant au maintien de la continuité de ses services, avec une attention particulière portée à la santé et à la sécurité de ses clients comme de ses collaborateurs.

**5.1 Politique du GCAM en matière de risques opérationnels**

Le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans un système d'amélioration continue, à travers un Dispositif de mesure, de contrôle et de gestion du risque opérationnel basé sur des règles, des normes et des méthodes homogènes pour l'ensemble des métiers du GCAM, elle a pour enjeu de :

- Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques ;
- Optimiser à terme le capital réglementaire au titre du risque opérationnel
- Fournir un processus de mesure, de contrôle et de gestion du risque opérationnel.

**5.2 Organisation de la filière des risques opérationnels**

L'organisation de la filière des risques opérationnels au niveau groupe s'articule autour des fonctions suivantes :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le GCAM ;
- Des Managers Risques Opérationnels rattachés à la Direction du Risque Opérationnel, et positionnés au niveau d'un ou plusieurs métiers, ils sont les garants de la mise en œuvre de la charte et du dispositif de mesure, de contrôle et de gestion des risques opérationnels.

• Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, au niveau des métiers centraux et des filiales dans le cadre du processus de collecte des événements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission d'identifier les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier au niveau de l'outil de gestion des risques ;

- Des Correspondants risques opérationnels (entités de contrôle internes ou autres) au niveau siège du réseau et des Filiales chargés d'identifier les incidents et risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées.
- Des chargés de régularisation au niveau du réseau qui assurent le suivi des statuts de régularisation des anomalies relevés par les entités de contrôle interne.

Le pilotage et le suivi du Dispositif de gestion des risques opérationnels est assuré par la mise en place d'une gouvernance déclinée à travers les instances suivantes :

- Le comité risque Opérationnel Groupe : est l'organe spécialisé de la banque chargé de la validation, de la stratégie, de la politique, des normes et méthodes du Dispositif Risque opérationnel, il veille également au suivi des évolutions des cartographies des risques, des incidents, des pertes et des plans d'actions.
- Le comité de risque opérationnel métier : en charge du suivi de l'évolution de la collecte des événement et incident, la validation des mises à jour de la cartographie, l'élaboration et la mise en œuvre des actions d'atténuation et de maîtrise des risques. Ce comité vise à assurer l'exposition du métier aux risques opérationnels et à vérifier la bonne application du dispositif.

**5.3 Principaux outils méthodologiques:**

**a. Cartographie des risques opérationnels**

La démarche d'élaboration de la cartographie de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place des stratégies pour les atténuer.

Cette approche comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels (événements) et la détection au plus tôt des problèmes actuels (incidents), elle s'articule autour de :

- Approche par processus consistant à rencontrer les responsables métiers pour s'exprimer sur les risques inhérents à leur activité (analyse des processus concernés) en tenant compte des contrôles mis en place (au niveau des procédures, verrouillage SI, contrôles réalisés par les entités de contrôle, ...);
- Approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (Contrôle permanent Réseau et Siège, Relais Risques Opérationnels, Contrôle Général, Réclamations...);

Le processus d'évaluation et de mesure des risques combine l'évaluation à dire d'expert pour les risques potentiels, l'évaluation sur une base réelle pour les risques avérés.

Au 31/12/2020, il a été procédé à la mise à jour semestrielle de la cartographie des risques, et dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- L'analyse des événements, incidents et pertes de la période émanant des principales sources (Rapport du Contrôle Permanent, Audit Général Groupe, Réclamations et métiers) ;
- La revue et validation de l'évaluation, la hiérarchisation et la cotation des risques en termes de probabilité d'occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d'actions ;
- L'amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour des référentiels au niveau de l'outil de gestion (processus, entités, utilisateurs, SI);
- La classification des risques selon le dispositif de pilotage mis en place.

La mise à jour de la cartographie des risques se fait au fil de l'eau et fait l'objet d'une validation semestrielle lors du comité risques opérationnels métiers, dont l'ordre du jour portent sur les points suivants :

- Suivi de la fréquence et de la qualité de la remontée des incidents sur la période ;
- Analyser les incidents sur la période et émettre des préconisations
- Analyser les indicateurs de risques opérationnels et le suivi des seuils ;
- Statuer sur l'état d'avancement des plans d'action

- Présenter et valider la mise à jour de la cartographies (Nouveaux risques, évolution de la criticité classification...),

**b. Dispositif de suivi des plans d'atténuation et de maîtrise des risques:**

La mise en place de la cartographie des risques au sein de la banque a permis de définir les plans d'actions à mettre en place pour parer ou atténuer la probabilité de survenance des risques opérationnels identifiés, le suivi de ce dispositif est assuré par la Direction des projets réglementaires au sein du « Pôle Développement ».

Ces risques liés à la catégorie « interruption de processus/dysfonctionnement des systèmes » sont couverts par la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA/PSI), qui vise à pallier une impossibilité d'assurer le fonctionnement normal d'un service ou d'un site en raison d'un événement majeur, comme une panne du système d'information, un incendie, une grève

**c. Processus de collecte des événements, incidents et pertes**

La collecte des incidents répond à un objectif de connaissance du coût du risque, d'amélioration permanente des dispositifs de contrôle interne et à des objectifs réglementaires :

- La collecte des incidents répond à un objectif de connaissance du coût du risque, d'amélioration permanente des dispositifs de contrôle interne et à des objectifs réglementaires ;

Ce processus est basé sur deux niveaux de collecte :

- La remontée au fil de l'eau des événements ou des incidents détectés par les relais risques opérationnels ou par les correspondants risques opérationnels en fonction de leurs prémètre métier au niveau de l'outil de gestion ;
- La détection des événements et des incidents à travers la remontée à fréquence régulière émanant des acteurs du dispositif de contrôle internes (Contrôle permanent, Audit et inspection) permettant d'alimenter les bases de données et d'assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectés.

**d. Dispositif de reporting:**

La GCAM a mis en place de la solution de gestion permettant de générer une batterie de reporting automatisés, afin de disposer d'une vision transverse sur le suivi et le pilotage des risques et sur le

Processus de la collecte de la remontée des incidents et des pertes. Il existe 3 types de reporting :

- Des reporting « opérationnels », au niveau des métiers, qui visent à présenter les principaux éléments de mesure, d'évolution et d'exposition aux risques opérationnels, dans un objectif de prise de décisions lors des Comités RO dans les métiers ;
- Des reporting consolidés à usage interne, au niveau du Groupe, qui visent à présenter des éléments consolidés sur les risques (principaux risques opérationnels survenus et risques majeurs, évolutions des incidents et des indicateurs, état d'avancement des actions au niveau du groupe ;
- Des reporting consolidés réglementaires à destination des instances de supervision.

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

## 1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRÉANCES

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit.
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle) ;
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;

### CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
  - \* 20 % pour les créances pré-douteuses ;
  - \* 50 % pour les créances douteuses ;
  - \* 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés :

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

## 1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 1.4 Portefeuilles de titres

### 1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

### 1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

### 1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation ;
- Participations dans les entreprises liées ;
- Titres de l'activité du portefeuille ;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 1.6 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

## 1.7 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	5ans
Matériel roulant	5ans
Agencements, aménagements et installations	5ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

## 1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

### INTÉRÊTS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

### COMMISSIONS

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

**BILAN**

en milliers de dh

ACTIF	31/12/20	31/12/19
<b>VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX</b>	<b>8 451 736</b>	<b>1 941 642</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>1 774 005</b>	<b>2 705 742</b>
A vue	1 517 474	1 810 922
A terme	256 531	894 820
<b>CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	<b>85 774 611</b>	<b>80 226 417</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	38 346 251	35 890 456
Crédits à l'équipement	20 701 293	20 497 403
Crédits immobiliers	17 247 228	17 552 093
Autres crédits & financement participatifs	9 479 838	6 286 465
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>808 636</b>	<b>880 278</b>
<b>TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT</b>	<b>8 364 439</b>	<b>12 782 268</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 049 365	8 614 828
Autres titres de créance	2 657	364 474
Titres de propriété	3 312 418	3 802 965
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>4 505 103</b>	<b>3 502 688</b>
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 285 792</b>	<b>2 944 598</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 285 792	2 944 598
Autres titres de créance		
<b>TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>765 822</b>	<b>749 881</b>
Participations dans les entreprises liées	668 194	649 801
Autres titres de Participations et emplois assimilés	97 628	100 080
Titres de Moubadara & Moucharaka		
<b>CREANCES SUBORDONNEES</b>	<b>560</b>	<b>840</b>
<b>DEPÔTS D'INVESTISSEMENT &amp; WAKALA BIL ISTITHMAR PLACES</b>	<b>605 154</b>	<b>150 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION</b>		
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>424 197</b>	<b>410 383</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 471 144</b>	<b>6 555 987</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>121 231 199</b>	<b>112 850 726</b>

**HORS BILAN**

	31/12/20	31/12/19
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>11 805 907</b>	<b>12 117 844</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	36 815	166 372
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 726 482	7 782 914
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	524 885	516 696
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 517 725	3 651 862
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

**COMPTES DE RÉSULTATS**

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>6 175 215</b>	<b>5 989 320</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	25 075	30 824
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 497 323	4 493 832
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	181 878	110 287
Produits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	27 630	35 883
Commissions sur prestations de service	490 545	493 856
Autres produits bancaires	952 763	824 638
Transferts de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 258 778</b>	<b>2 219 446</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	472 653	399 716
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 091 347	1 122 239
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	211 597	197 121
Autres charges bancaires	483 181	500 370
Transferts de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 916 437</b>	<b>3 769 874</b>
Produits d'exploitation non bancaire	169 074	275 578
Charges d'exploitation non bancaire	101 917	117 193
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 988 312</b>	<b>1 959 560</b>
Charges de personnel	1 124 223	1 121 174
Impôts et taxes	37 349	35 377
Charges externes	607 002	555 849
Autres charges générales d'exploitation	42 542	47 681
Dotations aux amortissements et aux provisions des immo	177 196	199 480
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>2 073 622</b>	<b>1 898 808</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	912 898	921 409
Pertes sur créances irrécouvrables	345 507	634 020
Autres dotations aux provisions	815 216	343 380
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>507 801</b>	<b>502 834</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	442 343	401 659
Récupérations sur créances amorties	43 268	34 981
Autres reprises de provisions	22 190	66 194
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>429 461</b>	<b>572 725</b>
Produits non courants	3 503	1 257
Charges non courantes	147 179	107 748
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>285 785</b>	<b>466 234</b>
Impôts sur les résultats	77 521	63 798
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>208 264</b>	<b>402 437</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
Produits d'exploitation bancaire perçus	6 175 215	5 989 320
Récupérations sur créances amorties	43 268	34 981
Produits d'exploitation non bancaire perçus	172 576	276 835
Charges d'exploitation bancaire versées	-3 867 867	-3 650 402
Charges d'exploitation non bancaire versées	-249 096	-224 940
Charges générales d'exploitation versées	-2 012 233	-2 036 736
Impôts sur les résultats versés	-77 521	-63 798
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>184 343</b>	<b>325 261</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	931 737	-1 753 840
Créances sur la clientèle	-5 931 706	-5 504 554
Titres de transaction de placement, d'investissement et de participations	4 076 634	-3 013 886
Autres actifs	-1 002 415	285 856
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 445 747	476 471
Dépôts de la clientèle	4 573 474	4 357 887
Titres de créance émis	48 317	1 522 778
Autres passifs	245 109	362 053
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>5 386 897</b>	<b>-3 267 234</b>
<b>III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)</b>	<b>5 571 239</b>	<b>-2 941 974</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	912 149	547 283
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-173 760	-1 031 613
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
<b>IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement</b>	<b>738 389</b>	<b>-484 330</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	200 465	1 308 845
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Augmentation des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés		
<b>V. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement</b>	<b>200 465</b>	<b>1 308 845</b>
<b>VI. Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)</b>	<b>6 510 093</b>	<b>-2 117 459</b>
<b>VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 941 642</b>	<b>4 059 101</b>
<b>VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>8 451 735</b>	<b>1 941 642</b>

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION**

en milliers de dh

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/20	31/12/19
Intérêts et produits assimilés	4 704 276	4 634 944
Intérêts et charges assimilées	1 775 597	1 719 076
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 928 679</b>	<b>2 915 868</b>
Commissions perçues	490 545	493 856
Commissions servies	11 969	21 827
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>478 576</b>	<b>472 028</b>
Résultat des opérations sur titres de transaction	423 130	424 714
Résultat des opérations sur titres de placement	72 428	63 030
Résultat des opérations de change	205 398	82 800
Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE</b>	<b>700 957</b>	<b>570 545</b>
Résultat des opérations sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
Divers autres produits bancaires	38 533	35 892
Diverses autres charges bancaires	230 308	224 458
Parts des titulaires de compte de dépôts d'investissement		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 916 437</b>	<b>3 769 874</b>
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-25 677	-37 412
Autres produits d'exploitation non bancaire	169 074	275 578
Autres charges d'exploitation non bancaire	101 917	117 193
Charges générales d'exploitation	1 988 312	1 959 560
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 969 605</b>	<b>1 931 287</b>
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	772 794	1 118 788
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	767 350	239 774
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>429 461</b>	<b>572 725</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-143 676</b>	<b>-106 491</b>
Impôts sur les résultats	77 521	63 798
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>208 264</b>	<b>402 437</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>208 264</b>	<b>402 437</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	177 196	199 480
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	26 867	38 606
Dotations aux provisions pour risques généraux	355 000	204 223
Dotations aux provisions réglementées	100 800	
Dotations non courantes		
Reprises de provisions	22 190	66 194
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles	163 927	274 354
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles		327
Plus-values de cession sur immobilisations financières		
Moins-values de cession sur immobilisations financières		
Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>682 009</b>	<b>504 525</b>
Bénéfices distribués		
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>682 009</b>	<b>504 525</b>

**CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS**

en milliers de dh

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/20	31/12/19
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>6 831 919</b>	<b>50 000</b>	<b>468 170</b>	<b>899 286</b>	<b>8 249 376</b>	<b>1 091 314</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>						<b>875 153</b>
Au jour le jour						200 047
A terme						675 107
<b>COMPTES ET PRETS DE TRÉSORERIE</b>		<b>100 000</b>			<b>100 000</b>	<b>1 332 447</b>
Au jour le jour		100 000			100 000	1 119 478
A terme						212 969
<b>PRETS FINANCIERS</b>			<b>256 531</b>		<b>256 531</b>	
<b>AUTRES CREANCES</b>		<b>1</b>			<b>1</b>	<b>1</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>17</b>			<b>17</b>	<b>209</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>6 831 919</b>	<b>150 018</b>	<b>724 701</b>	<b>899 286</b>	<b>8 605 924</b>	<b>3 299 124</b>

**CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE**

en milliers de dh

CREANCES	Secteur	Secteur privé			31/12/20	31/12/19
		Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>889 295</b>	<b>104 975</b>	<b>17 809 793</b>	<b>16 138 163</b>	<b>34 942 226</b>	<b>32 657 312</b>
Comptes à vue débiteurs	687 016	104 975	8 440 252	5 155 022	14 387 265	15 453 773
Créances commerciales sur le maroc	2 279		1 485 181	1 108 830	2 596 290	3 107 021
Crédits à l'exportation			247 872	24 634	272 506	325 979
Autres crédits de trésorerie	200 000		7 636 488	9 849 678	17 686 166	13 770 539
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>				<b>2 054 522</b>	<b>2 054 522</b>	<b>2 067 332</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	<b>763 920</b>		<b>10 193 347</b>	<b>8 515 484</b>	<b>19 472 751</b>	<b>19 302 827</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>			<b>7 413 846</b>	<b>9 171 754</b>	<b>16 585 600</b>	<b>16 943 663</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>	<b>50 000</b>	<b>5 389 048</b>	<b>159 167</b>	<b>1 617 557</b>	<b>7 215 772</b>	<b>4 288 453</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>784 533</b>		<b>24 104</b>		<b>808 636</b>	<b>880 278</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>				<b>3 239 673</b>	<b>3 239 673</b>	<b>2 968 819</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>		<b>4 467</b>	<b>1 972 076</b>	<b>287 523</b>	<b>2 264 066</b>	<b>1 998 012</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 487 748</b>	<b>5 498 490</b>	<b>37 572 333</b>	<b>41 024 677</b>	<b>86 583 247</b>	<b>81 106 695</b>

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		31/12/20	31/12/19
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	<b>535 792</b>	<b>8 335 156</b>	<b>2 622 203</b>	<b>157 079</b>	<b>11 650 230</b>	<b>15 726 214</b>
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées		8 335 156			8 335 156	11 559 426
Obligations				2 657	2 657	363 823
Autres titres de créance						
Titres de propriété	535 792		2 622 203	154 422	3 312 417	3 802 965
<b>TITRES NON COTES</b>						<b>652</b>
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						652
Titres de propriété						
<b>TOTAL</b>	<b>535 792</b>	<b>8 335 156</b>	<b>2 622 203</b>	<b>157 079</b>	<b>11 650 230</b>	<b>15 726 865</b>

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>4 194 435</b>	<b>4 194 435</b>	<b>4 078 391</b>			
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	1 625 844	1 625 844	1 509 800			
Titres de propriété	2 568 591	2 568 591	2 568 591			
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>4 180 110</b>	<b>4 149 614</b>	<b>3 992 506</b>	<b>26 247</b>	<b>56 743</b>	<b>56 743</b>
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	3 379 656	3 403 543	3 246 500	26 182	2 295	2 295
Obligations	25 153	2 718	2 653	65	22 500	22 500
Autres titres de créance						
Titres de propriété	775 300	743 353	743 353		31 947	31 947
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 230 576</b>	<b>3 366 997</b>	<b>3 208 161</b>	<b>138 412</b>	<b>1 990</b>	
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	3 230 576	3 366 997	3 208 161	138 412	1 990	
Obligations						
Autres titres de créance						
<b>TOTAL</b>	<b>11 605 121</b>	<b>11 711 046</b>	<b>11 395 103</b>	<b>163 898</b>	<b>57 973</b>	<b>56 743</b>

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

ACTIF	31/12/20	31/12/19
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>		
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>597 001</b>	<b>607 070</b>
Sommes dues par l'Etat	492 344	502 017
Divers autres débiteurs	104 658	105 053
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>2 430 790</b>	<b>1 919 478</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>1 477 312</b>	<b>976 140</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>4 505 103</b>	<b>3 502 688</b>

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

en milliers de dh

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Valeur Comptable Nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%	50	-	
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%	-	8	
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%	-	100	
SOGETA	Agriculture	-	0,00%	-	300	
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311	-	172
SOCIETE LAITIERE CENTRALE DU NORD	Agro Industrie	50 000	0,39%	-	197	
FRUMAT	Agro Industrie	-	0,00%	-	14 499	
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200	-	
<b>AGRICULTURE &amp; PECHE</b>				<b>14 561</b>	<b>15 104</b>	<b>172</b>
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	102 672	22 328	
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251	-	
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403	-	
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795	-	
SWIFT	Service	-	0,00%	23	-	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Service	98 200	10,18%	10 000	-	3 500
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548	-	
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	5 610	3 172	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	7 969	696	
REGIONAL GESTION	Société de gestion	1 000	18,00%	146	34	
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	5 234	5 516	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250	-	
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	822	6 678	
FINEA	Nantissement de marchés	200 000	0,22%	340	-	
SMAEX	Assurance	50 000	0,48%	356	-	
CAM LEASING	Leasing	100 000	100,00%	73 438	26 562	
AL FILAHI CASH	Société de Paiement	5 000	100,00%	5 000	-	
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410	-	9 600
MSIN GESTION	Gestionnaire OPCVM	1 000	30,00%	287	13	
SGFG	Gestion de Fonds	1 000	5,88%	59	-	
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse	387 518	3,00%	11 765	-	
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	400 000	51,00%	204 000	-	
AFREXIMBANK	Banque	47 500 000	0,06%	4 727	-	
AMIFA	Micro finances		40,00%	2 467	-	
<b>BANQUE, FINANCE &amp; SERVICES</b>				<b>490 572</b>	<b>65 000</b>	<b>13 100</b>
SONADAC	Aménagement	589 904	2,81%	16 565	-	
GCAMDOC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	1 548	8 452	
CASA PATRIMOINE		31 000	1,61%	500	-	
<b>DIVERS</b>				<b>18 613</b>	<b>8 452</b>	<b>-</b>
<b>DOTATIONS DIVERSES</b>				<b>242 076</b>	<b>65 018</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>				<b>765 822</b>	<b>153 573</b>	<b>13 272</b>

### CRÉANCES SUBORDONNÉES

en milliers de dh

CREANCES	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparenté	
	31/12/20			31/12/19	31/12/20	31/12/19
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées	560	-	560	840	560	840
Etablissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>	<b>560</b>	<b>-</b>	<b>560</b>	<b>840</b>	<b>560</b>	<b>840</b>

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>842 138</b>	<b>44 146</b>			<b>886 284</b>	<b>431 755</b>	<b>30 332</b>		<b>462 087</b>	<b>424 197</b>
- Droit au bail	20 149				20 149	8 170			8 170	11 979
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	821 989	44 146			866 135	423 585	30 332		453 917	412 218
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 674 379</b>	<b>1 207 055</b>	<b>1 231 927</b>		<b>8 649 507</b>	<b>2 118 392</b>	<b>195 903</b>	<b>135 931</b>	<b>2 178 364</b>	<b>6 471 144</b>
- Immeubles d'exploitation	2 243 861	942 996	872 773	672 571	2 986 655	362 652	43 508	118 204	287 957	2 698 698
- Mobilier et matériel d'exploitation	858 515	37 660	3 532		892 643	731 909	36 003	3 532	764 380	128 263
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 042 282	59 662	1 703	25 838	1 126 080	767 587	65 882	1 322	832 148	293 932
- Immobilisations corporelles hors exploitation	4 490 249	152 312	353 920	659 372	3 629 269	256 244	50 510	12 874	293 879	3 335 389
- Immobilisations en cours	39 473	14 425		39 037	14 861					14 861
<b>TOTAL</b>	<b>9 516 517</b>	<b>1 251 201</b>	<b>1 231 927</b>	<b>-</b>	<b>9 535 792</b>	<b>2 550 146</b>	<b>226 236</b>	<b>135 931</b>	<b>2 640 451</b>	<b>6 895 341</b>

### DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/20	31/12/19
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>		<b>224 369</b>	<b>62 325</b>	<b>1 171</b>	<b>287 865</b>	<b>405 834</b>
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	<b>6 215 224</b>	<b>150 162</b>	<b>1 375 955</b>		<b>7 741 341</b>	<b>6 600 167</b>
- au jour le jour			1 375 955		1 375 955	
- à terme	6 215 224	150 162			6 365 386	6 600 167
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	<b>3 886 000</b>	<b>315 000</b>	<b>1 000 000</b>		<b>5 201 000</b>	<b>4 217 817</b>
- au jour le jour						
- à terme	3 886 000	315 000	1 000 000		5 201 000	4 217 817
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>				<b>1 472 898</b>	<b>1 472 898</b>	<b>1 056 520</b>
<b>AUTRES DETTES</b>		<b>41 192</b>			<b>41 192</b>	<b>17 013</b>
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>17 284</b>	<b>39</b>	<b>2 403</b>	<b>3 594</b>	<b>23 320</b>	<b>24 518</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 118 508</b>	<b>730 761</b>	<b>2 440 683</b>	<b>1 477 663</b>	<b>14 767 616</b>	<b>12 321 869</b>

### DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			31/12/20	31/12/19
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
<b>COMPTES A VUE CREDITEURS</b>	<b>5 341 735</b>	<b>3 036 424</b>	<b>8 874 956</b>	<b>26 246 418</b>	<b>43 499 533</b>	<b>40 453 196</b>
<b>COMPTE D'EPARGNE</b>				<b>13 411 255</b>	<b>13 411 255</b>	<b>13 118 783</b>
<b>DEPOTS A TERME</b>	<b>353 161</b>	<b>8 294 546</b>	<b>4 154 526</b>	<b>10 015 894</b>	<b>22 818 127</b>	<b>22 629 377</b>
<b>AUTRES COMPTES CREDITEURS</b>	<b>100 928</b>	<b>1 852</b>	<b>1 110 424</b>	<b>2 017 505</b>	<b>3 230 709</b>	<b>2 141 470</b>
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>				<b>331 789</b>	<b>331 789</b>	<b>375 113</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 795 824</b>	<b>11 332 822</b>	<b>14 139 906</b>	<b>52 022 861</b>	<b>83 291 413</b>	<b>78 717 939</b>

### DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>468 698</b>	<b>303 388</b>
<b>CREDITEURS DIVERS</b>	<b>381 158</b>	<b>299 639</b>
Sommes dues à l'Etat	249 000	172 140
Sommes dues aux organismes de prévoyance	45 647	47 449
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12 568	12 568
Fournisseurs de biens et services	46 960	49 744
Divers autres créditeurs	26 982	17 737
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>796 874</b>	<b>798 594</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 646 730</b>	<b>1 401 621</b>

PROVISIONS

	31/12/19	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/20
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>5 453 368</b>	<b>969 613</b>	<b>434 624</b>		<b>5 988 358</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 919 684	908 707	425 809		5 402 581
Titres de placement	32 730	31 638	7 625		56 743
Titres de participation et emplois assimilés	127 896	26 867	1 190		153 573
Titres d'investissement					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	373 059	2 402			375 461
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>1 168 022</b>	<b>790 139</b>	<b>37 534</b>	<b>-93 506</b>	<b>1 827 121</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	20 227	1 790	16 534		5 483
Provisions pour risques de change	16 681				16 681
Provisions pour risques généraux	986 000	355 000	21 000		1 320 000
Provisions pour autres risques et charges	145 114	433 350		-93 506	484 957
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 621 390</b>	<b>1 759 752</b>	<b>472 158</b>	<b>-93 506</b>	<b>7 815 479</b>

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

Rubriques	31/12/20	31/12/19
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions reçues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785
<b>Fonds de garantie Union Européenne</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 157</b>	<b>7 157</b>

DETTES SUBORDONNÉES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
						Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)
MAD	210 500		7 ANS		210 500				
MAD	3 239 500		10 ANS		3 239 500				
MAD	1 050 000		Perpétuelles		1 050 000				
<b>TOTAL</b>	<b>4 500 000</b>				<b>4 500 000</b>				

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	31/12/19	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/20
<b>Ecart de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>2 780 345</b>	<b>20 122</b>		<b>2 800 467</b>
Réserve légale	80 746	20 122		100 867
Autres réserves	1 256 479			1 256 479
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 443 120			1 443 120
<b>Capital</b>	<b>4 227 677</b>			<b>4 227 677</b>
Capital appelé	4 227 677			4 227 677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>		<b>382 315</b>		<b>382 315</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
Dividendes distribués				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>402 437</b>	<b>-402 437</b>	<b>208 264</b>	<b>208 264</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 410 458</b>	<b>0</b>	<b>208 264</b>	<b>7 618 722</b>

OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	31/12/20	31/12/19
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>6 275 602</b>	<b>2 565 473</b>
Devises à recevoir	1 017 692	783 763
Dirhams à livrer	719 903	268 472
Devises à livrer	2 384 764	1 014 028
Dirhams à recevoir	2 153 243	499 211
<b>Engagements sur produits dérivés</b>		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
<b>TOTAL</b>	<b>6 275 602</b>	<b>2 565 473</b>

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

	en milliers de dh			
	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde de fin de l'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>46 336</b>	<b>196 461</b>	<b>211 880</b>	<b>30 917</b>
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	<b>3 313</b>	<b>146 071</b>	<b>137 004</b>	<b>12 380</b>
sur charge	2 318	107 954	102 697	7 574
sur immobilisations	995	38 117	34 307	4 805
<b>C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A.=(A-B)</b>	<b>43 023</b>	<b>50 390</b>	<b>74 875</b>	<b>18 537</b>

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>11 805 907</b>	<b>12 117 844</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	36 815	166 372
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 726 482	7 782 914
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	524 885	516 696
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 517 725	3 651 862
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>		
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		

MARGE D'INTÉRÊT

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>INTERETS PERCUS</b>	<b>4 704 276</b>	<b>4 634 944</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	25 075	30 824
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 497 323	4 493 832
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	181 878	110 287
<b>INTERETS SERVIS</b>	<b>1 775 597</b>	<b>1 719 076</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	472 653	399 716
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 091 347	1 122 239
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	211 597	197 121
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 928 679</b>	<b>2 915 868</b>

VALEURS ET SURETÉS RECUES ET DONNÉES EN GARANTIE

en milliers de dh			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 056 859	4 056 859	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>4 056 859</b>	<b>4 056 859</b>	

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 008 381	13 008 381	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>13 008 381</b>	<b>13 008 381</b>	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>ACTIF :</b>	<b>4 520 791</b>	<b>4 103 248</b>
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	200 003	150 182
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	899 286	660 654
Prêts de trésorerie		
Créances sur la clientèle	2 983 242	2 846 211
Titres de transaction et de placement et invest	364 188	358 506
Autres actifs	71 605	85 266
Titres de participation et emplois assimilés	2 467	2 429
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>PASSIF :</b>	<b>4 520 791</b>	<b>4 103 248</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		613
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 471 242	2 221 889
Dépôts de la clientèle	704 157	524 943
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	2 345 392	1 355 803
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
<b>HORS BILAN :</b>		
Engagements donnés	1 208 327	1 660 353
Engagements reçus		
Autres cautions & garanties données d'ordre établissement de crédit & assimilés	524 885	516 696

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Immobilisations d'exploitation	874 475	128 531	745 945	905 256	159 312	
Immobilisations hors exploitation	353 920	456	353 463	357 828	4 364	
Mobilier & Matériels de bureau	3 532	3 532	-	251	251	
<b>TOTAL</b>	<b>1 231 927</b>	<b>132 519</b>	<b>1 099 408</b>	<b>1 263 335</b>	<b>163 927</b>	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

en milliers de dh		
CATEGORIE DES TITRES	31/12/20	31/12/19
Titres de participations & titres de placement	27 630	35 883
<b>TOTAL</b>	<b>27 630</b>	<b>35 883</b>

### RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>PRODUITS</b>	<b>941 861</b>	<b>824 629</b>
Gains sur les titres de transaction	550 491	577 606
Plus value de cession sur titres de placement	140 935	85 436
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	7 625	41 388
Gains sur les produits dérivés	-	-
Gains sur les opérations de change	242 810	120 200
<b>CHARGES</b>	<b>240 904</b>	<b>254 084</b>
Pertes sur les titres de transaction	127 361	152 891
Moins value de cession sur titres de placement	44 494	35 276
Etalement de la prime d'investissement / placement		
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	31 638	28 518
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	37 411	37 399
Diverses autres charges bancaires		
<b>RÉSULTAT</b>	<b>700 957</b>	<b>570 545</b>

### CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 124 223</b>	<b>1 121 174</b>
Dont salaires & appointements	106 497	106 619
Dont charges d'assurances sociales	86 716	86 294
Dont charges de retraite	103 624	104 247
Dont charges de formation	16 168	19 643
Dont autres charges de personnel	811 217	804 370
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>37 349</b>	<b>35 377</b>
Taxes urbaines & taxes d'édilité	6 807	6 580
Patente	22 068	22 105
Autres impôts & taxes	8 474	6 692
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>607 002</b>	<b>555 849</b>
- Loyers de crédit-bail et de location	134 687	126 554
- Frais d'entretien et de réparation	129 134	110 596
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	37 324	36 743
- Transports et déplacements	49 998	41 009
- Publicité, publications et relations publiques	53 115	37 314
- Autres charges externes	202 743	203 634
<b>AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>42 542</b>	<b>47 681</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORÉES ET CORPORELLES</b>	<b>177 196</b>	<b>199 480</b>
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 988 312</b>	<b>1 959 560</b>

### COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>COMMISSIONS PERÇUES :</b>	<b>555 518</b>	<b>552 491</b>
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	64 974	58 636
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 995	1 584
Commissions sur fonctionnement de compte	184 515	177 267
sur moyens de paiement	211 990	214 231
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	92 045	100 773
Commissions sur opérations de change		
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>	<b>11 969</b>	<b>21 827</b>
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	11 969	21 827

### TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en milliers de dirhams	
	31/12/19	31/12/20	31/12/19	31/12/20
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 262	2 212	421 666	392 148
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire (OPCVM)	48	59	1 423 977	1 398 878
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	5	3	696 600	142 900
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

### VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
Produit Net Bancaire	3 916 437	3 769 874
Résultat Brut d'exploitation	1 969 605	1 931 287
Résultat avant impôt	285 785	466 234

### AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	en milliers de dh	
	Montants	Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>
Décision de l'assemblée Générale du 22 Juin 2020		
Report à nouveau		Réserve légale 20 122
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves
Résultat net de l'exercice	402 437	Dividendes
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau 382 315
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation
<b>TOTAL A</b>	<b>402 437</b>	<b>TOTAL B 402 437</b>

### AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES</b>		
<b>AUTRES PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>952 763</b>	<b>824 638</b>
Gains sur titres de transaction	550 491	577 606
Plus-values de cession sur titres de placement	140 935	85 436
Produits sur opérations de change	242 810	120 200
Divers autres produits bancaires	10 902	8
Reprises de provision sur dépréciations des titres de placement	7 625	41 388
<b>AUTRES CHARGES BANCAIRES</b>	<b>483 181</b>	<b>500 370</b>
Charges sur emprunts de titres	95 069	78 949
Pertes sur Titres actions / OPCVM	32 291	73 942
Charges sur titres de placements		
Moins-values sur titres de placement	44 494	35 276
Charges sur moyens de paiement		
Cotisation au fonds de garantie	119 249	108 973
Charges opération de change	37 411	37 399
Commissions sur achats et cession de titres	11 969	21 827
Autres charges	111 058	115 485
Provisions sur titres	31 638	28 518
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>169 074</b>	<b>275 578</b>
Plus values de cession d'immobilisation	163 927	274 354
Subventions reçues		
Autres produits non bancaires	5 147	1 224
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>101 917</b>	<b>117 193</b>
Charges sur valeurs et emplois divers	101 917	117 193
<b>AUTRES CHARGES</b>		
<b>DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>2 073 622</b>	<b>1 898 808</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>507 801</b>	<b>502 834</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS</b>		
Produits non Courants	3 503	1 257
Charges non Courantes	147 179	107 748

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	429 461	572 725
Réintégrations fiscales	115 289	863 206
Déductions fiscales	191 558	1 157 014
Résultat courant théoriquement imposable	353 192	278 916
Impôt théorique sur résultat courant	130 681	103 199
<b>RESULTAT COURANT APRES IMPÔTS</b>	<b>222 511</b>	<b>175 717</b>

### PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	31/12/20	31/12/19
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>208 264</b>	
. Bénéfice net	208 264	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>192 810</b>	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>191 558</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut		209 516
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES</b>		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal		209 516
. Déficit net fiscal		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		

### DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

- Date de clôture [1]	31/12/2020
- Date d'établissement des états de synthèse [2]	24/02/2021
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

DATES	INDICATIONS DES ÉVÉNEMENTS
	NÉANT

### RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31 780 465	31 780 465	75,2%
MAMDA	3 134 311	3 134 311	7,4%
MCMA	3 134 311	3 134 311	7,4%
CDG	4 227 678	4 227 678	10%
<b>TOTAL</b>	<b>42 276 765</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>

en milliers de dh  
Montant du capital : 4 227 677  
Montant du capital social souscrit et non appelé  
Valeur nominale des titres : 100

### RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	31/12/20	31/12/19	31/12/18
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS</b>	<b>12 157 638</b>	<b>11 748 910</b>	<b>10 037 628</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	3 916 437	3 769 874	3 618 605
2- Résultat avant impôts	285 785	466 234	402 265
3- Impôts sur les résultats	77 521	63 798	30 300
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	3 391 045	3 182 782	2 780 345
<b>RESULTAT PAR TITRE (en Dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	5	10	9
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 124 223	1 121 174	1 070 597
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 923	3 946	3 902

en milliers de dh

### TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Maturité	Taux	Principal	Intérêts	Total
CD	15/03/2016	15/03/2021	5 ANS	3,55	297 000	1 222	298 222
CD	19/04/2017	19/04/2024	7 ANS	3,71	20 000	82	20 082
CD	27/03/2019	27/03/2021	2 ANS	2,81	780 000	5 049	785 049
CD	01/04/2019	01/04/2021	2 ANS	2,79	212 000	1 162	213 162
CD	24/06/2019	24/06/2021	2 ANS	2,72	40 000	205	40 205
CD	02/08/2019	02/08/2021	2 ANS	2,74	190 000	1 202	191 202
CD	17/10/2019	17/10/2021	2 ANS	2,72	120 000	2 047	122 047
CD	14/11/2019	14/11/2024	5 ANS	3,00	585 000	13 548	598 548
CD	18/02/2020	16/02/2021	52 SEMAINES	2,63	1 052 000	16 897	1 068 897
CD	18/02/2020	18/02/2022	2 ANS	2,73	65 000	672	65 672
CD	20/02/2020	18/02/2021	52 SEMAINES	2,63	30 000	170	30 170
CD	20/02/2020	20/02/2022	2 ANS	2,73	29 000	164	29 164
CD	08/05/2020	08/05/2022	2 ANS	2,80	158 000	3 614	161 614
CD	17/06/2020	17/06/2027	7 ANS	3,40	270 000	5 210	275 210
CD	25/06/2020	24/06/2021	52 SEMAINES	2,42	130 000	1 591	131 591
CD	25/06/2020	25/06/2022	2 ANS	2,64	320 000	6 795	326 795
CD	05/08/2020	04/08/2021	52 SEMAINES	2,00	400 000	7 373	407 373
CD	22/09/2020	21/09/2021	52 SEMAINES	2,05	215 000	4 013	219 013
CD	24/09/2020	24/03/2021	26 SEMAINES	1,95	86 000	1 873	87 873
CD	24/09/2020	23/09/2021	52 SEMAINES	2,05	10 000	39	10 039
CD	14/10/2020	14/04/2021	26 SEMAINES	1,92	25 000	98	25 098
CD	15/10/2020	15/04/2021	26 SEMAINES	1,92	1 407 000	24 829	1 431 829
CD	15/10/2020	14/10/2021	52 SEMAINES	2,09	115 000	3 300	118 300
CD	15/10/2020	15/10/2022	2 ANS	2,40	860 000	23 522	883 522

en milliers de dh

### PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à législation fiscale en vigueur, l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes. Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision

### VENTILATION, EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE, DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée < 1	1 < Durée < 3	3 < Durée < 6	6 < Durée < 12	1 < Durée < 2	2 < Durée < 5	Durée > 5	
PRETS FINANCIERS					2 957	249 435		252 392
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	9 712 268	3 005 223	2 757 297	4 964 355	8 602 899	11 441 776	19 113 087	59 596 905
EMPRUNTS FINANCIERS		4 600	1 725 844	167 854	4 189 245	3 704 256	1 813 323	11 605 122
CREANCES SUBORDONNEES					560			560
DEPOTS D'INVESTISSEMENT PLACES				255 154		350 000		605 154
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>9 712 268</b>	<b>3 009 823</b>	<b>4 483 141</b>	<b>5 387 363</b>	<b>12 795 661</b>	<b>15 745 467</b>	<b>20 926 410</b>	<b>72 060 133</b>

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée < 1	1 < Durée < 3	3 < Durée < 6	6 < Durée < 12	1 < Durée < 2	2 < Durée < 5	Durée > 5	
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5 816 610	548 776						6 365 386
COMPTES & EMPRUNTS DE TRESORERIE A TERME	60 000	961 000	650 000	3 530 000				5 201 000
EMPRUNTS FINANCIERS				171 304	1 301 594			1 472 898
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	2 428 246	5 935 044	6 465 259	6 666 829	1 004 115	318 633		22 818 126
TITRES DE CREANCE EMIS		2 051 000	1 089 000	851 000	1 658 000	767 000	1 000 000	7 416 000
DETTES SUBORDONNEES					1 440 500	829 500	2 230 000	4 500 000
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>8 304 856</b>	<b>9 495 820</b>	<b>8 204 259</b>	<b>11 219 133</b>	<b>5 404 209</b>	<b>1 915 133</b>	<b>3 230 000</b>	<b>47 773 410</b>

### CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
3	4 599 635	3 940 318	443 789	215 528

### ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURÉS & IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Encours	Provisions
Créances en Souffrance Brutes	7 689 223	5 408 064
Watchlist	3 378 316	657 586

### EFFECTIF

en nombre

	31/12/20	31/12/19
Effectifs rémunérés	3 885	3 961
Effectifs utilisés	3 885	3 961
Effectifs équivalent plein temps	3 885	3 961
cadres équivalent plein temps	2 575	2 591
Employés équivalent plein temps	1 310	1 370
Dont effectifs employés à l'étranger		

### RÉSEAU

en nombre

	31/12/20	31/12/19
Guichets permanents	520	521
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	520	521
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

### COMPTES DE LA CLIENTÈLE

en nombre

	31/12/20	31/12/19
Comptes courants	146 438	124 843
Comptes chèques, hors MRE	447 165	446 151
Comptes MRE	13 389	13 810
Comptes d'épargne	738 482	705 934
Comptes à terme et bons de caisse	3 048	2 808
<b>TOTAL</b>	<b>1 348 522</b>	<b>1 293 546</b>

### CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 31/12/2020 :

en milliers de dh

Date	Montant initial	Capital restant	Maturité	Taux en vigueur
2015	140 500	140 500	7 ANS	4,42% (fixe)
2015	759 500	759 500	10 ANS	4,8% (fixe)
2016	70 000	70 000	7 ANS	4,11% (fixe)
2016	180 000	180 000	10 ANS	3,51% (variable)
2016	350 000	350 000	10 ANS	4,43% (fixe)
2017	1 000 000	1 000 000	10 ANS	4,22% (fixe)
2018	500 000	500 000	10 ANS	4,10% (fixe)
2019	450 000	450 000	10 ANS	3,71% (fixe)
2019	631 600	631 600	PERPETUELLE	5,78% (variable)
2019	218 400	218 400	PERPETUELLE	5,11% (variable)
2020	60 000	60 000	PERPETUELLE	5,44% (variable)
2020	140 000	140 000	PERPETUELLE	4,70% (variable)

**FONDS PROPRES**

en milliers de dh

	31/12/20	31/12/19
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>11 981 019</b>	<b>11 713 502</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1</b>	<b>8 198 226</b>	<b>7 838 509</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 (CET1)</b>	<b>7 188 751</b>	<b>6 988 509</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5 670 797	5 670 797
-Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
-Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
Résultats non distribués	1 846 858	1 658 916
Autres réserves	100 868	80 745
Autres immobilisations incorporelles	-429 772	-421 949
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1 (AT1)</b>	<b>1 009 475</b>	<b>850 000</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2 (T2)</b>	<b>3 782 793</b>	<b>3 874 993</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	3 086 464	3 278 900
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	696 329	588 936
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-429 772	-421 949
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		7 157
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
<b>TOTAL RISQUES</b>	<b>6 941 904</b>	<b>6 544 635</b>
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	6 191 408	5 686 193
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	185 251	311 726
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	565 246	546 716
<b>RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE</b>	<b>9,45%</b>	<b>9,58%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL</b>	<b>13,81%</b>	<b>14,32%</b>

**VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS**

en milliers de dh

Ventilation des risques	31/12/20		31/12/19	
	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)
Risque de crédit	Souverains	15 313 205	8 501 471	
	ECA	3 123 329	1 516 939	3 388 809
	Entreprises	62 877 713	42 152 696	53 408 877
	Clientèle de détail	38 372 902	20 837 906	39 060 731
	autre actif	18 465 919	12 885 054	19 944 138
	<b>TOTAL</b>	<b>138 153 068</b>	<b>77 392 595</b>	<b>124 304 026</b>
Risque de marche (risque de change)		2 315 638		3 896 575
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)		7 065 573		6 833 953

**AUTRES ETATS**

ETATS	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	
Dérogations	
Changements de méthodes	
Actifs éventuels	

**ICAAP**

En réponse aux exigences de BAM en matière de gestion des risques et de leur couverture en fonds propres, le Crédit Agricole du Maroc a mis en œuvre le processus d'Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres Internes, dit ICAAP, qui s'intègre de manière systématique et effective dans le fonctionnement quotidien de la banque. Partant de l'analyse du cadre d'appétence aux risques, le CAM a recensé tous les risques significatifs auxquels la banque est/ou peut-être exposée. Ceux-ci ont été évalués et quantifiés selon une méthodologie basée sur une série d'indicateurs prudentiels et spécifiques à la banque. La résultante de ce processus a permis l'allocation des fonds propres internes. Il s'agit d'une part du calcul du besoin total en fonds propres internes, d'autre part de l'allocation du capital interne disponible aux différentes entités.



Fidaroc Grant Thornton  
47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

**CREDIT AGRICOLE DU MAROC (CAM)**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

**COOPERS AUDIT**

83, Avenue Hassan II  
20.100 Casablanca  
Maroc

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Agricole du Maroc (CAM), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 12 157 638, dont un bénéfice net de KMAD 208 264 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 24 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc (CAM) arrêtés au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de l'épidémie de la Covid-19 sur la situation provisoire au 31 décembre 2020.

Casablanca, le 19 mars 2021

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton International  
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca  
Faïçal MEKOUAR  
0522 54 48 00 - Fax : 0522 73 48 11  
Associé

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A.  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège: 83 Avenue Hassan II  
CASABLANCA  
Bureau: 50 - 52, Bd Abdelatif Benkadour  
CASABLANCA  
Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34  
Abdelaziz ALMECHATT  
Associé